

**USMANU DANFODIYO UNIVERSITY, SOKOTO  
(POSTGRADUATE SCHOOL)**

**ANALYZE DES CAUSES DES ERREURS EN FRANÇAIS ÉCRIT CHEZ LES  
ÉTUDIANTS: LE CAS DE USMANU DANFODIYO UNIVERSITY ET DE  
SHEHU SHAGARI COLLEGE OF EDUCATION, SOKOTO**

**A Dissertation  
Submitted To the Postgraduate School**

**USMANU DANFODIYO UNIVERSITY, SOKOTO, NIGERIA**

**In partial fulfillment of the requirements  
For the award of the degree of  
MASTER OF ARTS IN FRENCH (LANGUAGE)**

**BY**

**OKAFOR ADAOBI EMELDA  
(Adm No: 14210111003)**

**DEPARTMENT OF MODERN EUROPEAN LANGUAGES & LINGUISTICS**

**December, 2019**

**DÉDICACE**

Je dédie ce mémoire à Dieu, le Tout Puissant, pour son amour et sa faveur sur moi.

## **CERTIFICATION**

This dissertation by OKAFOR ADAOBI EMELDA has met the requirements for the award of the Degree of Master of Arts in French (LANGUAGE) of Usmanu Danfodiyo University, Sokoto, and is approved for its contribution to knowledge.

---

Prof. Muhammad Bashir Sambo  
External Examiner

---

Date

---

Dr. UmaruKiroKalgo  
Major Supervisor

---

Date

---

Dr. Sabi'u Hassan  
Co – Supervisor I

---

Date

---

Prof ShehuSidi Ibrahim  
Co – Supervisor II

---

Date

---

Professor Abubakar A. Muhammad  
Head of Department

---

Date

### **REMERCIEMENTS**

Tout d'abord, je remercie le Seigneur qui m'a donné la vie dès ma naissance jusqu'aujourd'hui,et qui m'a gardé tout au long de mes études sans aucun problème.J'aimerais remercier tous ceux qui m'ont aidée et ont contribué à l'accomplissement de ce mémoire.

Je voudrais remercier spécialement mon directeur de dissertation, Dr. Umaru Kiro Kalgo et mon 2<sup>e</sup> directeur de dissertation, qui est aussi le chef de département, Dr. Sabi'u Hassan, dont les conseils et suggestions m'ont aidée à réaliser ce travail. Je remercie également mon 3<sup>e</sup> directeur de dissertation, Prof. Shehu Sidi Ibrahim, pour ses contributions sur le progrès de cette recherche.

Je remercie aussi mes professeurs : Dr. Umar Muhammad Dogondaji, Prof Bello D. Bada, Prof Asabe Kabir Usman, Prof. Dahiru M. Argungu, Prof. Ousmane Tandina (République du Niger), Dr Daouda B. Diallo (République du Niger), Dr. Tahir Mallam, Dr Saïbou A. Amadou (République du Niger), Malam Zaki Muhammad Zayyanu, Ibrahim Alhassan, Bello Wadanta, Aminu Muhammad Bako, Abubakar Muhammad Takalafia, et Murtala Sa'idu Dole pour leurs conseils académiques.

Ma grande salutation va spécialement à Dr. Umar Ahmad (PG Coordinator) pour ses conseils académiques et son soutien moral qui nous ont permis de mener à terme cette recherche, le chef de département de Modern European Language s& Linguistics d'Usmanu Danfodiyo University Sokoto, Professor Abubakar A. Muhammad, Professor Aminu Muhammad Mode et Dr. Muhammad Ango Aliero, pour leur soutien moral.

À mes camarades d'étude : Mal. Danlami Alhaji Garba et Mal. Sherrif Lawal pour leurs encouragements, assistances et conseils académiques. Je remercie infiniment les membres de ma famille : mes affectueux parents, Sir et Lady Fredrick Okafor, mes chers frères : Rev. Dr. Cyriacus Okafor (U.K.), Mr. Morgan Okafor (China), Malachy Okafor, Marcellenous Okafor (Australia), Stanley Okafor (Malaysia), mes sœurs bien aimées : Madame Doris Godwin, Stephanie Okafor et Cynthia Okafor pour leurs encouragements, leurs soutien moral tout au long de ce travail.

D'une manière distinguée, mon appréciation va à mon précieux mari, Monsieur Chike Okafor pour son soutien matériel et financier pendant la rédaction de ce mémoire. À mes enfants : Kamsiyochukwu Okafor, Munachimso Okafor et Chiziterem Okafor. À mes beaux-frères et leurs épouses, Monsieur et madame Chigbo Okafor et Mr. Godwin Godspower. Mes belles-sœurs : Madame Onyinye Okafor, Tricia Okafor et Jenalyn Okafor. À mes nièces et neveux : Onyeka Okafor, Chinenye Okafor, Ifeoma Okafor, Divine Okafor, Chimamanda Okafor, Chikamso Godwin, Chikaima Ejiabor, Kamdirichukwu Okafor, Chimbusomma Godwin, Echezonachukwu Okafor, Chimebuniemenu Godwin, Munachimso Okafor, Uloma Okafor, Desire Godwin, Olanna Okafor, Uchenna Okonkwo et Chisom Agbala, je vous dis 'Merci beaucoup'. Que Dieu vous bénisse.

## TABLE DES MATIÈRES

PAGE DU	
TITRE.....	i
DÉDICACE.....	.....
.....	ii

CERTIFICATION.....	
.....iii	
REMERCIEMENTS.....	
.....iv	
TABLE DES	
MATIÈRES.....	vi
RÉSUMÉ.....	
.....x	
ABSTRACT.....	
.....xi	
CHAPITRE UN : INTRODUCTION GENERALE	
1.0 : INTRODUCTION	
.....	1
1.1 : APERÇU HISTORIQUE DE L'INTRODUCTION DU FRANÇAIS AU SYSTÈME ÉDUCATIF DU	
NIGERIA.....	6
1.2 : PLACE DE L'ANGLAIS ET FRANÇAIS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF DE L'ÉTAT DE SOKOTO.....	9
1.3 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE.....	10
1.4 :BUT ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	11
1.5 :QUESTIONS DE L'ÉTUDE.....	12

1.6 : DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE.....	12
1.7 :JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE.....	13
1.8 : DÉFINITION DU MOT « ERREUR ».....	14
1.9 :CONCLUSION..... .....	15
CHAPITRE DEUX :ÉTAT DE L'ÉTUDE	
2.0 : INTRODUCTION .....	16
2.1 : ERREURS D'ORDRE SEMANTIQUE .....	16
2.2 : ERREURS D'ORDRE MORPHOLOGIQUE ET SYNTAXIQUE.....	17
2.3 : CONCEPT ET SOURCES D'ERREURS.....	19
2.4 : ANALYSE D'ERREURS.....	25
2.5 : ÉTUDES EMPIRIQUES SUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS COMME TROISIÈME LANGUE.....	26

2.6 :	
CONCLUSION.....	
.....	29
CHAPITRE TROIS : MÉTHODOLOGIE	
3.0 :	
INTRODUCTION.....	
.....	31
3.1 : CADRE	
THÉORIQUE.....	33
3.2 : APPROCHES	
MÉTHODOLOGIQUES.....	34
3.2.1 : APPROCHE	
LINGUISTIQUE.....	34
3.2.2 : APPROCHE	
LEXICALE.....	35
3.2.3 : APPROCHE	
SYNTAXIQUE.....	35
3.2.4 : APPROCHE	
COMPARATIVE.....	36
3.3 : TECHNIQUES DE COLLECTE DE	
DONNÉES.....	36
3.4 : TECHNIQUES D'ANALYSE DE	
DONNÉES.....	37

3.5 :	
CONCLUSION.....	
.....	37
CHAPITRE QUATRE: ANALYSE DU TRAVAIL	
4.0 :	
INTRODUCTION.....	
.....	38
4.1 : ANALYSE D'ERREURS CHEZ LES ÉTUDIANTS DE FRANÇAIS DE LA 3ÈME ANNÉE DU SHEHU SHAGARI COLLEGE OF EDUCATION, SOKOTO	3
.....	9
4.1.1 : ECHANTILLON D'ERREURS SUR LES VERBES.....	39
4.1.2 : ECHANTILLON D'ERREURS SUR LES PREPOSITIONS.....	41
4.1.3 : ECHANTILLON D'ERREURS SUR L'ORTHOGRAPHE.....	43
4.2. : ANALYSE D'ERREURS CHEZ LES ÉTUDIANTS DU FRANÇAIS DE LA 4ÈME ANNÉE D'USMANU DANFODIYO UNIVERSITY SOKOTO.....	44
4.2.1 : ECHANTILLON D'ERREURS SUR LE LEXIQUE.....	44
4.2.2 : ECHANTILLON D'ERREURS SUR LA SYNTAXE.....	46

4.2.3: ECHANTILLON D'ERREURS SUR LA GRAMMAIRE.....	49
4.3 : CONCLUSION.....	50
CHAPITRE CINQ : SUGGESTIONS ET RECOMMADATIONS	
5.0 : INTRODUCTION.....	52
5.1 : SUGGESTIONS AUX ÉTUDIANTS.....	53
5.2 : RECOMMANDATIONS AUX PROFESSEURS.....	55
5.3 : RECOMMANDATIONS AUX AUTORITÉS DES DEPARTEMENTS DE FRANÇAIS DE SSCOË ET D'UDUS.....	57
5.4 : COMMENT CORRIGER LES ERREURS ?.....	58
5.5 : CONCLUSION GENERALE .....	59
BIBLIOGRAPHIE.....	61
APPENDICE 1 : EXAMEN DE SSCOË.....	63

APPENDICE 2 :	
RÉPONSES.....	64
APPENDICE 3 : EXAMEN	
D'UDUS.....	66
APPENDICE 4 :	
RÉPONSES.....	67

## **RÉSUMÉ**

Cette étude « L'analyse des causes des erreurs en français écrit chez les étudiants du français : le cas de Shehu Shagari College Of Education Sokoto et d'Usmanu Danfodiyo University Sokoto » est une analyse d'erreurs des apprenants du français. Notre intérêt a été porté sur les erreurs lexicales, les erreurs morphologiques et les erreurs syntaxiques. La chercheuse a utilisé la méthode structuraliste et à

appliqué les approches lexicales, linguistiques et comparatives dans ses analyses. Au cours de la recherche, il s'est révélé que bon nombre d'erreurs sont commises à cause de l'interférence des langues maternelles. On a aussi remarqué que beaucoup d'autres erreurs sont commises à cause de la connaissance insuffisante de la grammaire de la langue française. Voilà d'ailleurs pourquoi les erreurs des étudiants examinés interviennent dans le domaine du lexique par manque du vocabulaire requis dans le domaine de la grammaire et aussi par l'interférence de la connaissance des langues déjà apprises et plus ou moins maîtrisées par rapport à la langue française, qui dans beaucoup de cas vient comme troisième ou même quatrième ou cinquième langue. Toutefois, cette étude a pu supporter que l'erreur ne soit plus à considérer comme un obstacle dans l'apprentissage, mais plutôt un atout pour l'enseignant qui a pour objectif de faire réussir l'apprenant.

### **ABSTRACT**

This research titled “*Analysis of causes of errors in written French by French students: case study of Shehu Shagari College of Education and Usmanu Danfodiyo University Sokoto*” is an error analysis of learners of French with reference to lexical, morphological and syntactic errors. The researcher used structuralism method and at the same time applied lexical, linguistic and comparative approaches in her analysis. In the course of this research, the researcher found out that quite a good number of errors are committed due to the interference of maternal languages. She also found out that many other errors are committed due to lack of proper knowledge of the French language. That is why the examined errors committed by the students intervene in the lexical field through lack of required

vocabulary, in the grammatical field and also by the interference of the already acquired knowledge of other languages and which is more or less proficient in comparison to the French language, which in many cases comes as the third, fourth or fifth language. However, this study has been able to corroborate the assertion that error is no longer to be considered as an obstacle in learning, but error is to be considered as a teaching aid for the teacher, whose objective is to see to the success of his students.

# CHAPITRE UN

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

### 1.0 INTRODUCTION

Presque tous les Nigériens qui étudient le français parlent au moins deux autres langues, et cela est dû au fait que le Nigéria est un pays qui compte des centaines des langues autochtones et les voisins parlent chacun la langue de l'autre, et dans beaucoup de cas un niveau près du natif. On croirait même que le quart des langues africaines seraient au Nigéria. Néanmoins, les linguistes Nigériens sont loin d'être d'accord en ce qui concerne le nombre de langues parlées dans ce pays. Ce nombre très élevé des langues autochtones reste un facteur non négligeable de difficultés dans l'apprentissage d'une langue étrangère quelconque.

Voilà pourquoi d'ailleurs la question de la norme langagière d'erreur reste toujours pertinente dans la didactique des langues réalisées dans le cadre d'une recherche grammaticale basée sur le recueil et l'analyse des productions écrites d'un groupe d'étudiants universitaires anglophones. Cette démarche, illustrée dans le travail par une analyse des questionnaires produits par des étudiants igbophones, donne une ébauche pour cette étude qui se veut didactique.

Awobuluyi, O. (1999 :31) parle d'environ 400 langues différentes au Nigeria. Dans le même ordre d'idée, Le Clerc (2003 :23) estime qu'il y aurait environs 515 groupes ethniques sur l'ensemble du territoire nigérian. Une étude réalisée par Seibert 2, de l'université de Jos suggère qu'il y aurait 646 langues réparties dans les 36 états et la capitale fédérale Abuja. Toutefois, par la contrainte économique et géographique, le pays est reparti en trois communautés linguistiques principales liées à trois ethnies qui sont les Hausa au Nord, les Igbo au Sud-est et les Yoruba au Sud-Ouest. Mais il est impératif de reconnaître et

d'ajouter à ces groupes ethniques une mosaïque d'ethnies minoritaires. Ce sont les Peuls, les Edos, les Ijos, les Ibibios, les Nupes, les Tivs, les Kanuris et beaucoup d'autres. Le hausa, le igbo, le yoruba et le pidgin-English sont utilisés pour des échanges commerciaux dans certains états. Le pidgin-English est employé dans beaucoup de cas à côté de l'anglais dans les activités administratives et même à l'école.

La langue est un ensemble de signes linguistiques et de règles de combinaison de ces signes entre eux pour constituer l'instrument de communication d'une communauté donnée. La langue officielle est une langue par laquelle le pays est administré pour la politique, la diplomatie, l'enseignement et la communication. Voilà pourquoi l'anglais est la langue officielle du Nigéria, malgré son statut plus ou moins ambigu. Il n'est pas proclamé la langue officielle de l'état mais seulement celle de l'Assemblée nationale ; en réalité, l'Assemblée nationale a employé seulement l'anglais jusqu'à présent, mais des dispositions juridiques ont été prises pour l'emploi des trois langues majeures, le hausa, le igbo et le yoruba. Ces dispositions impliquent une Assemblée quadrilingue dans les deux chambres. Cependant, la réalité politique fait que les lois du pays continuent à n'être rédigées qu'en anglais.

La langue de Justice de la fédération est donc l'anglais. Mais à certains niveaux, les langues majeures continuent à être utilisées chacune dans sa région. Ainsi, le hausa est utilisé dans la plupart des états du Nord, le igbo dans les états du Sud-est et le yoruba dans des états du Sud-Ouest. Alors, ce n'est pas nécessairement l'anglais qui sert de langue de litigation dans les cours de justice, étant donné que fort peu de gens connaissent cette langue. Cependant, dans tous les tribunaux de seconde instance, l'anglais reste la seule langue d'usage des juges, avec la présence d'interprète très souvent nécessaire, voire indispensable. Dans l'administration publique, l'anglais demeure généralement la langue véhiculaire des organismes fédéraux, tant dans la correspondance que dans les communications orales, en

raison de la grande variété des langues dans le pays, ce qui fait que l'anglais devient le seul point de rencontre pour tous les nationaux de communautés linguistiques différentes.

L'anglais reste la langue des documents officiels qui, de manière générale, ne sont pas accessibles au public. Alors, à certaines mesures, et dans la correspondance et les communications orales, le hausa, l'igbo et le yoruba ont la préséance sur l'anglais dans les régions où ces langues sont parlées. Ceci se justifie par le fait que dans les *Local Governments*, l'anglais sert uniquement à la rédaction des dossiers officiels et dans les correspondances avec les gouvernements de l'état et de la fédération. Dans tous les autres cas, on emploie l'une des trois langues majeures, à savoir le hausa, l'igbo ou le yoruba. On peut aussi se trouver dans la situation où une des langues régionales s'impose pour remplacer l'anglais et les trois langues dominantes. Dans certains cas, c'est souvent le pidgin-english qui s'impose comme le point de rencontre pour plusieurs ethnies qui cohabitent surtout dans les grandes nouvelles agglomérations.

Toutefois, l'anglais s'impose comme la langue officielle du Nigeria, non passeulement comme la langue du gouvernement, mais aussi celle de droit, de médecine, de commerce et de moyen d'instruction à tous les niveaux d'éducation. C'est surtout pour la diplomatie et les affaires étrangères que l'anglais s'impose sans alternatif au gouvernement.

Du côté de l'éducation qui est notre intérêt d'étude, l'enseignement de l'anglais est obligatoire dès le primaire, même dans les écoles privées et dans toutes les régions, défiant les trois langues dites majeures. Dans les écoles secondaires, l'anglais devient la langue d'enseignement c'est-à-dire jusqu'à l'université et il dispose de manuels scolaires adéquats.

Dans les écoles et établissements spécialisés gérés par le gouvernement fédéral, l'anglais reste la seule langue d'enseignement. Mais il faut préciser que seulement le tiers des enfants entre 12 et 17 ans est scolarisé, ce qui signifie que l'analphabétisme est très élevé au Nigeria, et reste ainsi un des facteurs qui minimisent l'usage de l'anglais dans les milieux ruraux.

Le français étant une langue étrangère au Nigeria, son introduction dans cet environnement anglophone n'est pas pourtant l'effet du hasard : la proximité géographique y a beaucoup participé pour de bon. Son étude ici est justifiée par le fait que le Nigeria est entouré des pays francophones, tels le Cameroun situé à l'Est, le Bénin à l'Ouest, le Niger au Nord et le Tchad au Nord-Est. A cette position s'ajoutent les relations commerciales qui lient le Nigeria avec ses voisins, aussi proches que lointains.

Le français a été introduit de façon formelle dans le programme d'enseignement scolaire au Nigeria en 1956. Il a été simultanément introduit au King's College Lagos et Government College d'Ibadan. Ainsi, dans la plupart des établissements précisés, le français devait être enseigné, mais faute de moyen pour recruter le personnel enseignant qualifié qu'il fallait à l'époque, le français a été exclu du programme de plusieurs institutions scolaires. Nous rappelons que la majorité des Collèges appartenaient, à l'époque, à des confessions religieuses. Toutefois, lorsqu'un établissement comptait le français à son programme, sa qualité en était conçue rehaussée par le public puisque seuls les Collèges prestigieux pouvaient se permettre les services d'un professeur en la matière. Le français était donc un atout important pour les établissements scolaires aussi privés que publics.

Il faut aussi dire que le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements régionaux ont fait des efforts considérables pour encourager l'apprentissage du français dans les universités du Nigeria depuis l'indépendance du pays, en 1960. Les enjeux que peut représenter la langue française sont de plusieurs ordres. Ils pourraient être à l'ordre utilitaire en facilitant la communication, qui est l'un des objectifs de l'utilisation du français dans les cas où le français est jugé, à titre d'exemple dans toute relation interculturelle avec les pays francophones voisins. On vise ainsi l'intercompréhension mutuelle entre les interlocuteurs qui ne viennent pas toujours de la même communauté linguistique.

La maîtrise de cette langue s'avère également nécessaire dans le domaine scolaire et professionnel, et elle s'articule dans des projets à court, à moyen et à long terme. Elle se

présente comme un moyen pour atteindre des buts bien définis, entre autres « l'obtention de diplôme », étant donné qu'il s'agisse d'une des langues d'enseignement aussi bien au collège qu'à l'université. La langue française s'articule également sur des perspectives professionnelles indiscutables basées sur des objectifs à long terme ou des projets de vie, rendus possibles par le savoir, « une tension désidérative créée chez le sujet ». Par ailleurs, les enjeux du français pourraient être basés sur une dimension valorisante et intégrative. Bien sûr, certaines pratiques sont considérées comme valorisantes ou intégratives en soi ; néanmoins, elles peuvent jouer souvent sur une dialectique. Ceci se voit dans le fait que parler français dans le domaine universitaire et (pré) professionnel pourrait signifier que l'on a une bonne compétence qui serait associée à une certaine aisance sociale. Cela est valorisant pour l'individu, lui renvoyant une image positive de lui-même dans la société où il vit et lui projetant un avenir viable.

Aussi le Nigeria est membre fondateur de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et membre de l'Union Africaine. Or, dans ces deux organisations internationales le français est l'une des langues de travail avec un pourcentage important des membres. Ainsi, le besoin d'enseigner et d'apprendre le français devient une évidence. Il est pertinent alors que pour maintenir une bonne relation pour le Nigeria entre le Nigeria et ses voisins et les autres membres de ces organisations internationales, le français, tout comme l'anglais doit servir de langue de la communication.

Bien que la langue officielle du Nigeria soit l'anglais, et même quand tous les étudiants du Nigeria parlent leurs langues maternelles, il y en a qui parlent d'autres langues locales, et cette situation s'applique aussi aux étudiants de UDUS et de SSCOE. Ainsi les étudiants parlent déjà deux ou plusieurs langues avec l'anglais avant d'aborder le français. Alors, pour eux, le français devient, au moins, la troisième langue, et en tant que débutants, l'influence de ces autres langues déjà apprises à l'âge tendre, devient évidente dans leur

apprentissage du français. Cette influence se voit surtout dans les erreurs d'ordre grammatical, à l'oral ou à l'écrit.

Étant donné cette situation, les étudiants de la langue française commettent des erreurs dans leurs performances à cause de l'interférence de la langue maternelle, et aussi dû à la mauvaise connaissance des règles de la grammaire de la langue française. Donc, pour cette étude, nous nous concentrons surtout sur les sources des erreurs d'ordre écrit puisque c'est dans ce domaine que l'étudiant a beaucoup plus de problèmes. Nous considérons alors l'interférence syntaxique, morphologique et sémantique, et nous postulons avoir comme sujets, des étudiants qui parlent seulement la langue anglaise comme deuxième langue étrangère et qui étudient le français comme leur troisième langue.

### **1.1 APERÇU HISTORIQUE DE L'INTRODUCTION DU FRANÇAIS AU SYSTÈME ÉDUCATIF DU NIGERIA.**

L'introduction de l'étude du français langue étrangère au Nigeria remonte aux années 50. Avant cette date, les langues enseignées et étudiées aux niveaux secondaires et universitaires étaient l'anglais et le latin. Mais avec l'Indépendance du Nigeria le 1<sup>ère</sup> octobre 1960, le pays s'est rendu compte de son rôle dans le continent africain et par conséquent son besoin d'apprendre le français. L'importance de ce rôle se voit du fait que géographiquement, selon le Clerc et al, (1992 :402): *Le Nigeria est limité au Nord par le Niger, à l'Est par le Tchad et le Cameroun, et à l'Ouest par le Benin (voir la Carte de l'Afrique), tous des pays officiellement francophones, le Nigeria se voit entouré par des francophones.*



Alors, pour pouvoir communiquer avec ces pays voisins pour des raisons économiques, politiques et culturelles, le Nigeria se voit dans le besoin de parler le français, ou bien dans l'obligation de toujours louer des interprètes étrangers, qui ne finissent que par vous dire ce qui bon leur semble. Donc pour la question du français, le Clerc et al (1992 :409) constate que : *« Endécembre 1996, le Général-président qui dirigeait le Nigeria d'une main de fer depuis 1993, Sani Abacha, annonçait que le gouvernement du Nigeria avait pour objectif d'instaurer le français comme la deuxième langue officielle du pays. »*

On sait que, dans la plupart de pays voisins et que pour tous les voisins immédiats, le français est la langue officielle. Cette nouvelle politique fut proposée après une visite du président français, Jacques Chirac, au Nigeria en 1996. Evidemment, la France a flairé là un bon coup et a promis d'aider le Nigeria, d'autant plus qu'elle était devenue le second partenaire commercial de ces pays. En fait, le président du Nigeria désirait surtout remplacer ses soutiens traditionnels, les Britanniques et les Américains, avec lesquels ses

relations étaient au plus bas. Ainsi, avec l'argent français et la langue française, le Nigeria trouve un nouvel avantage avec ce nouvel élan de partenariat.

Par la suite, le discours officiel est passé de « pays bilingue » ou de « seconde langue officielle », à celui de « langue étrangère » prioritaire dans les écoles. L'objectif était de fournir, sur cinq ou six ans, plus de 10,000 professeurs de français langue seconde. Des ententes furent même conclues entre la France et la moitié de 36 états fédérés pour la formation et de stages de recyclage pour des professeurs de français. Le gouvernement de Sani Abacha a également pris la décision d'imposer l'étude de la langue française à tous les fonctionnaires de l'immigration pour améliorer leur capacité de communiquer avec les ressortissants des pays francophones. Ainsi, dans le même ordre d'idées, la priorité a été donnée à la promotion du français comme langue obligatoire dans les écoles secondaires.

Au niveau de l'Afrique en général, il y a plus de pays francophones que des pays anglophones. De plus, le français est l'une des langues de communication de l'organisation de l'Unité Africaine, et il faut rappeler que lors de la conférence organisée à AddisAbéba en 1963, il a été décidé par les pays membres que les pays anglophones devraient encourager l'enseignement et l'étude du français dans leurs établissements scolaires. Egalement, il a été décidé que les pays francophones fassent de même dans leurs établissements scolaires. Ceci a été envisagé dans le seul but de faciliter la communication entre les pays membres.

Donc, le fait que le Nigeria a introduit le français aux niveaux des écoles secondaires et universitaires dans les années 60 s'explique par le besoin de communication et entente mutuelle avec les pays francophones d'Afrique et de monde. Cette démarche se justifie aussi par le fait que le Nigeria a toujours joué le rôle du père dans tous les domaines de relations internationales en Afrique noire en particulier, et pour tout le continent en général.

L'introduction du français dans le système éducatif du Nigeria implique la mise en contact, au moins, de trois systèmes linguistiques chez le même individu qui étudie le

français comme la langue cible. En effet, un étudiant Nigérian qui fait le français au niveau universitaire est déjà trilingue. Il parle sa langue maternelle qui peut-être igbo, hausa, yoruba, éfik etc., en plus, il parle l'anglais qui est la langue officielle par excellence du Nigeria. Il ne serait pas superflu de rappeler que l'anglais est aussi la langue d'éducation à tous les niveaux, la langue de l'administration, la langue du commerce et la langue des sciences et de technologie, et puis donc le français vient comme deuxième langue étrangère aux étudiants du Nigeria.

## **1.2: PLACE DE L'ANGLAIS ET DU FRANÇAIS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF DE L'ÉTAT DE SOKOTO**

L'anglais et le français n'ont pas de statuts égaux dans la société nigériane, ainsi de même que dans les établissements scolaires. La langue hausa qui est la langue maternelle dans l'état de Sokoto est la langue la plus fréquemment parlée au foyer et dans la vie de tous les jours. Mais on constate souvent qu'on mélange les langues maternelles avec l'anglais, surtout quand ceux qui sont allés à l'école des Blancs parlent entre eux. Ceci est normal étant donné que déjà à l'école primaire, l'anglais est la langue d'instruction. Il est même très rare que l'étudiant étudie sa langue maternelle avec l'anglais. La plupart du temps d'ailleurs, à la fin des études primaires, l'épreuve des langues maternelles est facultative tandis que celle d'anglais est obligatoire et reste la condition sine qua non pour inscription au troisième cycle de l'éducation. Ainsi la langue maternelle et le français se laissent subjuguer par l'anglais dont un bon résultat est une des conditions préalables pour l'entrée à l'université au Nigeria.

Au niveau secondaire, le français n'a pas la chance d'être étudié en raison du manque des enseignants qualifiés et du manque de motivation chez les étudiants qui ne voient pas le besoin immédiat de l'apprentissage du français. Cela est dû au fait que la langue française n'est pas considérée généralement comme nécessaire pour trouver une bonne situation

sociale et poursuivre des études supérieures. En plus, le taux d'utilisation de la langue française en dehors de la classe dans la société est à un niveau très bas. C'est ainsi que les étudiants même les plus forts en français, ne sont pas encouragés à opter pour les études du français.

Toutefois, au niveau universitaire et pour des études supérieures dans l'état de Sokoto les étudiants commencent à accorder une importance remarquable aux études du français. C'est un développement bien souhaitable car il signale un réveil même au niveau de la société, où on voit plusieurs écoles privées, primaires comme secondaires, enseigner le français. Ce développement renforce la mise en contact de l'anglais et du français surtout entre les académiciens.

### **1.3 PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE**

Le problème de l'interférence de la première langue dans l'apprentissage de la deuxième langue est loin d'être nouveau. Il a toujours été un sujet pertinent dans le débat quotidien en linguistique et il se donne à plusieurs interprétations, comme : influence de l'anglais ou des langues maternelles comme igbo et tant d'autres langues maternelles, secondes ou troisièmes, comme il en est le cas pour beaucoup de Nigériens. Un des problèmes qui se posent à l'étudiant qui apprend une langue étrangère et qui parle déjà une ou plusieurs langues c'est celui de ***L'Interférence linguistique***. L'interférence linguistique veut dire les fautes linguistiques causées par l'influence des langues déjà apprises par l'étudiant qui maintenant apprend une nouvelle langue.

L'interférence linguistique est une situation de contact entre deux ou plusieurs langues dans l'apprentissage. Elle est aussi un phénomène résultant de l'application dans la langue A de règles phonétiques, phonologiques, grammaticales et syntaxiques propres à la langue B. Les étudiants dans les pays multilingues sont souvent les plus vulnérables de l'interférence linguistique. La situation linguistique au Nigeria devient complexe dans le

sens que les étudiants qui apprennent la langue étrangère parlent déjà leur langue maternelle et, peut-être plusieurs autres langues nigérianes qui interviennent toutes dans l'apprentissage d'une autre nouvelle langue. L'étude du français par un nigérian, étant un très bon exemple de ce cas, s'avère plus difficile parce que l'étudiant a déjà maîtrisé les structures de la langue maternelle ainsi que celle de l'anglais appris à l'école primaire et secondaire et qu'on utilise dans la vie quotidienne.

Le concept de l'interférence intervient à tous les niveaux de l'apprentissage linguistique, ce qui fait qu'il y a un décalage entre ce qu'écrivent les étudiants et ce qu'il faut écrire. Nous constatons toujours que la production orale ou écrite des étudiants de français révèle beaucoup d'erreurs et nous voulons mettre l'emphasis sur l'importance de la correction de ces erreurs. Nous voulons aussi souligner qu'il n'est pas toujours facile de déterminer les sources de ces erreurs pour ainsi aider les professeurs et les étudiants à combattre ce problème. Ceci est vrai du fait que certains des apprenants ont des difficultés à comprendre la grammaire de la nouvelle langue à apprendre. Alors, apprendre le français devient une activité cognitive et intellectuelle qui risque de provoquer un certain nombre des problèmes d'interférence. Du point de vue du contact avec des systèmes linguistiques déjà acquis chez l'apprenant, le problème est d'abord celui d'interférence linguistique qui est source de ces erreurs faites en langue parlée tout comme en langue écrite. Alors, le Nigérian qui apprend la langue française est toujours victime de l'influence des autres langues qu'il parle déjà. C'est ce dernier type de problème qui est l'objet de cette étude.

#### **1.4 : BUT ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE**

Pour longtemps, l'erreur fait l'objet de punition et des fois très sévère. Or, suite à des expériences et des découvertes, les pédagogues se sont rendu compte que l'erreur n'est qu'une étape nécessaire dans l'apprentissage. Ainsi alors, les spécialistes de la linguistique appliquée préconisent désormais que l'erreur ne soit plus considérée comme un obstacle,

mais plutôt comme un atout pour l'apprenant tout comme pour l'enseignant. Alors, c'est dans ce sens que ce travail a pour objectif d'identifier les catégories d'erreurs grammaticales faites par les étudiants du français de ShehuShagariCollege of Education et d'UsmanuDanfodiyoUniversity, Sokoto. Nous envisageons de tester l'effet d'une pédagogie de découverte, c'est-à-dire, faire l'évaluation de la maîtrise de l'orthographe grammaticale auprès des étudiants en faisant une évaluation de leurs performances en tenant compte de la nature des erreurs commises pour déterminer leurs sources. Les résultats de cette évaluation aurait permis de pouvoir promulguer de bonnes suggestions pour bien améliorer l'enseignement du français aux universités nigérianes en général et surtout chez les étudiants de ShehuShagariCollege of Education et de UsmanuDanfodiyoUniversity, Sokoto.

### **1.5 : QUESTIONS DE L'ÉTUDE**

Pour bien atteindre les objectifs de cette étude, nous posons les questions suivantes:

- a) Quels types d'erreurs sont commis par les étudiants du français de ShehuShagariCollege of Education et UsmanuDanfodiyoUniversity Sokoto?
- b) Quelles sont les causes de telles erreurs ?
- c) Quelle stratégie faut-il utiliser pour pallier au problème d'erreur dans l'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère au niveau de ShehuShagariCollege of Education et d'UsmanuDanfodiyoUniversity, Sokoto ?

### **1.6 : DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE**

La délimitation de l'étude est une étape dans la structuration du travail qui exige que l'on précise les champs sociaux et théoriques que doit couvrir la recherche et aussi les éléments pouvant avoir un rapport direct avec le sujet. Donc nous avons délimité cette étude aux étudiants français de ShehuShagariCollege of Education et d'UsmanuDanfodiyoUniversity, Sokoto. Nous ne pouvons pas parler de l'âge moyen des

apprenants car nous avons affaire à des étudiants du troisième cycle où ces derniers peuvent même être plus vieux que les enseignants. Les étudiants de français de Shehu Shagari College of Education sont en 2<sup>ème</sup> année tandis que ceux d'Usmanu Danfodiyo University sont en 4<sup>ème</sup> année. Dans chacune de ces écoles, les étudiants ont approximativement le même niveau de connaissance du français selon le concours d'entrée qu'ils ont passé pour s'inscrire au programme de *NCE* ou de *BA French*. Le contrôle continu montre aussi que ces étudiants gardent progressivement leur niveau à travers les années d'étude. Ainsi, on peut conclure que pour chaque groupe pris à part, le niveau est pour l'essentiel le même.

### **1.7 JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE**

Ce sujet que nous voulons soumettre à notre recherche est un thème très important chez les étudiants Nigériens qui apprennent la langue française, mais avant d'aller dans le vif du sujet, il est judicieux d'expliquer tout d'abord ce qui justifie le choix de ce sujet. La question d'erreur devient de plus en plus évidente en prenant une nouvelle orientation en didactique. Si l'erreur ou bien même les fautes de l'apprenant causaient d'ennui aux enseignants, de nos jours l'erreur ou faute que commettent les apprenants devient des matériels pédagogiques très utiles pour tout enseignant averti, surtout celui de la langue française.

L'enseignement de la langue française au Nigeria devient pertinent tout d'abord par le fait que le Nigeria a besoin de cette langue, étant donné que tous ses voisins sont des pays francophones. À cette position s'ajoutent les relations commerciales, des relations diplomatiques et militaires qui lient le Nigeria à ses voisins, aussi proches que lointains. Le Nigeria, communément appelé le Géant de l'Afrique, est l'un des membres fondateurs de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et aussi de l'Union Africaine, où le français est une des langues de travail.

Considérant l'importance socio-économique et militaire du Nigeria dans ces organisations internationales, le besoin d'enseignement et d'apprentissage du français devient évident. Ainsi donc pour maintenir une relation bilatérale enviable, le français, tout comme l'anglais, doit servir de langue de communication entre le Nigeria et ses voisins et tous les autres membres de ces organismes.

Un autre facteur à ne pas négliger c'est l'expérience générale pendant les études pour la licence à l'université. Cette expérience permet de constater que la plupart des étudiants commettent beaucoup d'erreurs qui ne sont pas corrigées. Cette situation s'applique même aux étudiants de la dernière année, même à l'obtention de diplôme en langue française, et ce serait difficile encore à éviter ces erreurs. Or, ces étudiants dont les erreurs ne sont pas corrigées les gardent comme habitude et connaissance; alors quand ils deviennent enseignants, ils vont transmettre les mêmes erreurs comme connaissance à leurs apprenants et éventuels futurs enseignants.

Voilà en gros ce qui fait de cette étude un sujet intéressant vu qu'il suscite de la conscience pédagogique pour trouver des solutions ultimes aux erreurs chez les étudiants, et que les enseignants voient désormais les erreurs comme des atouts pédagogiques.

### **1.8 : DÉFINITION DU MOT « ERREUR »**

Les acceptions du mot « erreur » sont nombreuses. Parmi les notions qu'elle recouvre sont celles qui sont données dans le Grand dictionnaire encyclopédique (1983). En premier lieu, erreur est « un acte de se tromper ou d'exposer une opinion non conforme à la vérité ». Le même dictionnaire définit encore l'erreur comme « état d'un esprit qui se trompe, qui prend le faux pour le vrai ».

D'après le *Dictionnaire universel* (2007), l'erreur est définie comme « action de se tromper ; faute, méprise. Faire une erreur de calcul, une erreur de date ». Nous pouvons

déduire de ces définitions que les erreurs sont toujours commises soit à cause de l'ignorance ou bien à cause de la négligence du sujet parlant ou bien la personne qui agit. A mon avis, dans le domaine de la langue, l'erreur c'est quand un étudiant écrit une phrase ou une idée qui n'est pas correcte selon la grammaire de la langue dans laquelle on écrit.

## **1.9 CONCLUSION**

Dans ce chapitre, nous avons étudié le Nigeria en général en faisant référence aux langues maternelles. Nous avons en même temps vu que l'anglais est non seulement la langue officielle du Nigeria, mais aussi celle de droit, de médecine, de commerce et de moyen d'instruction à tous les niveaux d'éducation. Nous avons aussi évoqué l'histoire de l'introduction de la langue française au Nigeria, avec pour raison le fait que le Nigeria est entouré par des pays francophones et qu'il entretient des relations commerciales et économiques avec ses pays voisins proches et lointains. Étant donné que le hausa est la langue maternelle dans l'état de Sokoto, les étudiants de Shehu Shagari College of Education et d'Usmanu Danfodiyo University parlent fréquemment la langue hausa au foyer. On constate donc qu'ils mélangent le Hausa avec l'anglais. Nous avons étudié la problématique de l'étude qui est celle de l'interférence linguistique qui fait face aux étudiants de la langue française parce qu'ils parlent déjà deux langues avant l'apprentissage de la langue française. Nous avons aussi tenu compte de l'objectif d'étude, et nous avons vu aussi les définitions du mot 'erreur' dans le but de réaliser l'objectif de notre recherche. Dans le chapitre 2 qui suit, il est question de la revue littéraire relative à notre sujet d'étude.

## CHAPITRE DEUX :

### ÉTAT DE L'ÉTUDE

#### 2.0 INTRODUCTION

Le problème de l'erreur dans l'apprentissage des langues est aussi ancien que celui de l'enseignement d'une langue étrangère. Le traitement que font les enseignants des erreurs commises par des apprenants interroge un certain nombre de chercheurs. Il apparaît que pour certains, le problème, auquel les apprenants sont confrontés lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, dérive de l'assimilation de l'apprentissage d'une nouvelle langue à un apprentissage antérieur qui peut être soit la langue maternelle, soit d'autres langues déjà apprises. D'après Germain (1993 :30), dans l'apprentissage d'une langue étrangère, il est indispensable de tenir en compte des connaissances qui existent déjà, de l'impossibilité de structurer ces connaissances déjà acquises pour y superposer de nouvelles habiletés de connaissances.

Nous considérons à étudier les erreurs d'ordre sémantique, morphologique et syntaxique, le concept et les sources des erreurs. Ensuite nous faisons quelques études empiriques sur les causes et les types des erreurs dans l'apprentissage du français.

#### 2.1 ERREURS D'ORDRE SEMANTIQUE

Au niveau de la sémantique, nous prenons le mot « chance » pour un exemple, l'étudiant anglophone commet une erreur lorsqu'il dit « j'ai eu la chance d'y aller » au lieu de « j'ai eu l'occasion d'y aller ». L'étudiant emploie ce mot sans savoir le sens exact du mot en français parce que le même mot existe aussi en anglais. Le mot « chance » pris de deux langues, français et anglais, constitue deux mots qui deviennent ainsi des « faux-amis », car il existe quand même une nuance entre ces mots dans les deux langues. La première observation évidente est que le sens premier du mot « chance » en anglais est celui de « hasard », sans orientation ni négative ni positive, tandis que le sens courant du mot 'chance' en français est ce que les anglais appellent « luck », c'est-à-dire « un hasard heureux », d'orientation positive. C'est pour cela, quand l'anglais dit : *He met his brother by*

*chance*, le français ne dit pas : « Il a rencontré son frère par chance » mais « Il a rencontré son frère par hasard ». Voilà donc en quoi la sémantique reste un pilier incontournable dans l'étude de la langue. Il ne suffit donc pas d'avoir toute une multitude de vocabulaire, mais de pouvoir cerner le sens de chaque mot et pour tout son emploi contextuel.

## **2.2 ERREURS D'ORDRE MORPHOLOGIQUE ET SYNTAXIQUE**

Le terme de la morphologie qualifie l'ensemble de transformations des corps physiques, qu'ils soient liquides ou solides. Quand on considère le domaine de la langue, il s'agit de toutes les variations que subissent les mots d'une langue considérée. Kodjo S. (2009 :22) soutient que « la morphologie est la partie de la linguistique qui étudie l'existence des mots et les variations de leurs désinences ». Le dictionnaire universel (2008) définit la morphologie comme « l'étude de la formation, de la structure des mots et des variations de leurs formes ». On peut déduire de ces définitions que la morphologie est la partie de la grammaire qui traite de la forme des mots par opposition à la syntaxe, qui étudie la manière dont les mots se combinent pour construire des unités plus vastes dans le discours.

Traditionnellement, la morphologie étudie les formes sous lesquelles se présentent les mots dans une langue, des changements dans la forme des mots de la phrase, des processus de formation des mots nouveaux etc. En fait, la remise en cause de la notion du mot par la linguistique moderne a fait perdre à la morphologie, son statut traditionnel au sein de la grammaire. Toutefois, l'aspect formel des mots est examiné par la morphologie, qui étudie les radicaux ainsi que la formation des termes nouveaux par dérivation, composition et contamination. L'étudiant commet l'erreur aux niveaux morphologiques lorsqu'il emploie des mots déplacés dans une phrase.

L'aspect sémantique porte sur l'étude du sens des mots et des énoncés. Le dictionnaire mediadico (2016) de définitions définit la sémantique comme : *L'étude des signes linguistiques (mots, expressions, phrases) du point de vue du sens ; elle analyse le sens des mots et les processus par lesquels ils se chargent de ce sens.*

Kodjo, S. (2009:28) dit que « *la sémantique s'occupe de l'étude scientifique du sens des unités linguistiques et de leurs combinaisons* ». Donc, la sémantique est la partie de la linguistique qui étudie le sens ou bien le signifié des unités lexicales, tantôt en liaison avec leur signifiant. La science du mot s'appelle la lexicologie tandis que les significations lexicales constituent le domaine de la sémantique. Etude de la signification des mots, la sémantique occupe une place de choix dans le discours et constitue ainsi pour le dialogue l'essence qui fait rouler la machine.

Dans la première moitié du XXe siècle, presque tous les traits de grammaire divisaient l'objet de leur étude en morphologie et syntaxe. Cette bipartition était ancrée dans la pratique de l'enseignement, où les fautes contre les règles de la morphologie et de la syntaxe étaient appelées des barbarismes. Par exemples « que je fasse » au lieu de « que je fasse » était considéré comme un barbarisme grammatical et on parlait du massacre de la langue.

Selon Kodjo,S. (2009 :25) « *la syntaxe est l'étude et la description des règles par lesquelles se combinent à une phrase les unités significatives de langue* ». Le *Dictionnaire de l'Académie Française*(1687) définit la syntaxe comme la partie de grammaire qui traite de l'arrangement des mots, de la construction des propositions et des rapports logiques des phrases entre elles.C'est la partie de la grammaire qui traite de la fonction et de la disposition des mots et des propositions dans la phrase. La syntaxe décrit la relation grammaticale des mots dans la structure de la langue. Les études portant sur la syntaxe analysent le temps, le mode, la construction de la phrase, l'accord et ainsi de suite.

On pourrait toujours trouver chez l'étudiant la négligence de la règle d'accord dans la conjugaison et dans la pluralisation ou la féminisation. Par exemple, l'étudiant peut écrire « la jupe est beaux et grand » au lieu de « la jupe est belle et grande ». L'étudiant commet cette erreur parce qu'il ne sait pas qu'il doit observer la règle d'accord du genre entre le nom et son adjectif. Il pourrait également écrire « les jupe est belle et grande », pour raison de son ignorance de la pluralisation du lexique et aussi de la conjugaison.

### **2.3 : CONCEPT ET LES SOURCES D'ERREURS**

Le concept de l'erreur est généralement défini comme action de se tromper, c'est-à-dire faire ou dire ce qui n'est pas correct ou bien ce qui n'est pas voulu. Quand par exemple une maman appelle le nom de son troisième enfant en voulant bien appeler le premier, c'est une erreur qui ne vient pas de l'ignorance, mais par une simple tromperie de la mémoire. Or, pour l'argument sur le concept d'erreur dans l'acquisition d'une deuxième langue, il est question de savoir si l'interférence peut être une source d'erreur ou si cela a trait à d'autres facteurs, qui pourraient être liés, par exemple, à la complexité de la structure de la langue cible. Le niveau de l'apprenant, son aptitude et aussi sa prédisposition à l'apprentissage peuvent constituer différentes sources d'erreurs pour l'apprenant.

Beaucoup de chercheurs ont travaillé sur ce sujet et il y en a qui disent que l'interférence est la source principale d'erreurs dans l'étude d'une seconde langue. Mais les autres attribuent la source des erreurs à d'autres facteurs personnels, sociaux ou communautaires. C'est dans ce sens que nous allons parcourir des travaux relatifs à notre sujet d'étude dans le but de pouvoir déterminer la valeur de notre étude. C'est pour dire donc que nous allons chercher à voir ce qui est déjà dit sur la question d'erreur dans l'apprentissage, surtout dans le domaine du français langue étrangère. C'est suite à cela que nous pouvons déterminer ce qui n'est pas encore dans ce domaine pour que nous puissions y apporter notre humble contribution.

Un point essentiel à l'explication de comment les chercheurs ne sont pas capables de confirmer ou non le problème d'interférence dans l'étude d'une deuxième langue dépend du type d'erreurs enquêtées. Les structures et les natures de certaines langues sont disposées facilement à l'influence d'une autre langue, tandis que les autres langues sont libres de ces traits. Un autre point à ne pas ignorer est de savoir le temps mis à l'étude d'une langue et aussi l'âge moyen de l'apprenant. Les chercheurs sur l'apprentissage de deuxième langue ont évoqué beaucoup de facteurs sur ce domaine où l'apprentissage de la langue seconde et celui de la langue maternelle s'écartent. Quand l'apprentissage de la première langue ou la langue maternelle se fait naturellement, l'apprentissage de la deuxième langue se fait de manière consciente, décidée, ou même dans des situations dures. Ces verdicts, ces situations artificielles de l'apprentissage de la langue, ont leur implication dans l'étude d'une troisième langue.

D'après Ahukanna et al (1981:2) « The third language learning and production, which involve prior knowledge stored in three linguistic systems could be a more complex affair ». En voici la traduction, « l'apprentissage et la production d'une troisième langue qui implique une connaissance préalable réservée dans trois systèmes linguistiques pourraient être une affaire plus complexe ».

Pour les vieilles écoles de pensées, l'analyse traditionnelle d'erreurs dit que l'erreur est une dérivation qu'on pourrait éviter, mais avec l'évolution des études sur l'erreur, l'attitude positive vers l'étude s'est développée. Avec cette évolution, on voit l'erreur comme un sujet très important dans l'apprentissage et devient significatif aux professeurs, aux apprenants et aussi aux chercheurs. Selon Corder (1967 :167) « les erreurs ne sont pas à voir comme des manifestations d'habitudes antérieures mais comme des indices d'une stratégie d'apprentissage ». On constate que l'erreur systématique est une sorte d'erreur commise par un étudiant parce qu'il ne pourrait pas écrire mieux que ce qu'il a écrit à cause

de son niveau à un moment donné. À ce niveau, l'étudiant ne remarque pas qu'il a commis une erreur, car c'est juste ce que son effort peut produire. C'est simplement son niveau de compétence qui se manifeste et avec une simple remarque il peut améliorer sa compétence, bien à l'oral qu'à l'écrit.

On peut pour ainsi dire que l'erreur de performance porte sur l'erreur commise par l'étudiant parce qu'il ne fait pas attention, ce qui est appelé *faute d'inattention*. Un autre type d'erreurs résulte de l'interférence des langues déjà acquises et maîtrisées par le sujet parlant. Par exemple, l'erreur est commise toujours quand on pense en anglais pour écrire en français.

- i. Il est venu *and* sorti sans parler.
- ii. On dit que les hommes *are all* des assassins.
- iii. Mon *visit* à Lagos était intéressant.

En parlant de ces types d'erreurs, Collette Rojas (1971:63) dit que:

Le critère principal pour reconnaître les fautes de performance serait que le locuteur peut en devenir conscient et être capable de les corriger-seules les fautes de compétence justifieraient l'attention du linguiste et de la pédagogie et que les sujets ne peuvent pas forcément corriger si on y attire leur attention.

James C., (1971 :53) dans son argument sur la question des erreurs, dit que « l'interférence est source principale d'erreur, mais jamais la source unique ». On a l'habitude de dire que l'erreur est humaine ; c'est-à-dire que l'être humain est condamné par la nature à se tromper dans ses actions ou dans ses dires. Toutefois, pourvu que quelques erreurs puissent être expliquées par l'interférence de la langue maternelle (L1), alors l'analyse contrastive est un processus valide. Il y a aussi l'erreur due à l'interférence qui se

produit lorsqu'on impose un système de l'une des langues des oppositions qu'il n'est pas mais qui existent dans l'autre langue

Parlant de l'interférence, Obanya (1970 :5) dit que:

One of the causes of errors people make in their learning of foreign language is interference from the learner's mother tongue or from other languages the learner may have previously learned. Interference arises when the learner tries to substitute a feature of his own language for a feature of his other language (L2) because such feature does not exist in his mother tongue (L1).

Et voici la traduction :

Une des causes d'erreurs commises dans l'étude d'une langue étrangère est l'interférence de la langue maternelle de l'apprenant ou des autres langues préalablement apprises par l'apprenant. Il y a toujours l'interférence lorsque l'apprenant essaie de substituer un trait de sa langue propre à un trait de son autre langue (L2) à cause d'un manque d'un trait pareil dans sa langue maternelle (L1).

Une autre opinion argumente que l'ignorance est la source réelle d'erreurs et non pas l'interférence. Mais James (1971 :53) dit que « si la théorie de l'ignorance est valide, il pourrait être acceptée ». Par exemple un italien qui n'a pas étudié la langue espagnole ou la langue chinoise devait être « ignorant » dans les deux langues. Mais, la théorie d'ignorance n'a pas une valeur explicative parce qu'elle n'explique pas comment la plupart des italiens le trouvent plus facile à bien fonctionner dans la langue chinoise. Toutefois, la théorie d'ignorance ne peut pas tenir dans ce cas pour deux raisons. Premièrement, on apprend

parce qu'on est ignorant, et que dans tout processus d'apprentissage la théorie de *trial and error* s'applique. Deuxièmement, on commet naturellement des erreurs même dans sa langue maternelle, ou bien sa première langue, comme les linguistes préfèrent dire de nos jours.

Une autre théorie dans ce domaine préconise que l'autre source d'erreur dans l'étude d'une langue étrangère était attribuée à « la stratégie de l'apprenant ». Un apprenant parfois utilise quelques stratégies pour l'aider à assimiler la connaissance de la langue seconde (L2) et pour être capable de communiquer, lire et écrire dans L2. Ces stratégies prennent toujours la forme simplifiée. La connaissance de ces stratégies de l'apprenant nous aide à savoir pourquoi quelques erreurs syntaxiques et sémantiques sont commises. Parmi les exemples de stratégie de l'apprenant sont surtout la sur-généralisation qui se dit de la mise en application de la règle d'une langue là où elle ne doit pas être appliquée. Par exemple, lorsqu'un étudiant écrit « la grande-mère » au lieu de « la grand-mère », cela est arrivé parce que l'étudiant voulait respecter la règle d'accord de la féminisation, sans savoir que l'adjectif « grand » reste invariable dans ce mot composé.

Une autre stratégie de l'apprenant c'est la pratique du transfert à laquelle l'apprenant fait souvent recours dans ses essais. La pratique du transfert est une autre source d'erreur par les apprenants de la deuxième ou troisième langue. « Le transfert » de la langue maternelle veut dire la stratégie adoptée par un apprenant lorsqu'il utilise une forme de sa langue maternelle là où il doit utiliser la règle de sa langue cible ; cela aboutirait le plus souvent à des mauvaises expressions. Toutefois, étant un des processus très courants d'apprentissage d'une nouvelle langue, le transfert reste une des pratiques très fréquentes à ne pas constituer une inquiétude.

Jacques, R. (1971 :204) a attribué l'autre source d'erreur dans l'apprentissage d'une langue étrangère à une interférence due à l'opposition des styles des langues en contact.

Cela arrive dans des localités où une communauté parle ou bien utilise deux ou trois langues à la fois. Par exemple, A Itu-Mbuzu au district administratif de Bende au Nigeria, les gens parlent la langue igbo ainsi que la langue Efik, parce que ces deux ethnies partagent la même frontière. Dans cette situation, on peut facilement croire qu'il pourrait avoir l'influence de la langue igbo et efik chez un locuteur qui vient de cette origine quand il parle une langue étrangère comme l'anglais ou français.

Jacques, R. (1971 :206) dit aussi :

Qu'on ne doit pas attribuer la source d'erreur seulement à l'interférence mais aux stratégies de communication qui peuvent inclure l'erreur dérivée du fait que l'apprenant peut simplifier la syntaxe de la langue dans un effort de transformer la langue à un instrument de son intention propre.

Il parle aussi des « stratégies d'assimilation » qui portent sur les erreurs attribuables à l'effort de l'apprenant de réduire le fardeau de l'apprentissage de ce qu'il doit assimiler. Un exemple des stratégies d'assimilation c'est là où l'étudiant emploie la phrase comme « L'huile vas tacher ta robe » au lieu de dire « l'huile tachera ta robe ».

On peut supposer ici que l'étudiant emploie cette phrase pour éviter le problème de mal conjuguer le verbe « tacher » au futur. Et on sait que l'omission d'un accent dans un mot en français ou dans une phrase en français peut sans doute avoir un effet négatif sur le sens du mot ou même de la phrase. Et dans le même sens, le cas d'une mauvaise orthographe d'un mot dans une phrase peut donner un sens défectif à l'énoncé. Bondot (1967 :1) constate que : « L'orthographe d'une langue n'est que le moyen de la représenter par un système conventionnel, de signes graphiques et que pour écrire et lire le français, il est nécessaire de connaître ces conventions ». Comme pour appuyer cette position, Brann (1970 :32) de sa part soutient que :

L'orthographe est un des moyens de contrôle de connaissance, des symboles orthographiques qui représentent le sens. Elle permet de contrôler la capacité de distinguer entre les sens et la capacité d'écrire correctement les mots de locutions et des phrases inconnues.

De ces extraits, on constate que la mauvaise orthographe d'un mot a automatiquement un très grand effet négatif sur la signification de ce mot. Parlant des erreurs de compréhension Collette Rojas (1971 :58), dans sa recherche intitulée *L'analyse des fautes* dit que « la langue maternelle perturbe aussi la compréhension en L2, ce à quoi la pédagogie ne peut pas rester indifférente ». Un texte fait par ce même auteur révèle un parallélisme entre les langues du sujet parlant, et aussi des erreurs de compréhension au niveau lexical et même syntaxique. Cet argument corrobore notre position sur la question d'erreurs dans l'apprentissage de la deuxième ou troisième langue, où nous préconisons tout d'abord l'identification de la source d'erreur avant d'analyser ou de rechercher de solution.

#### **2.4 : ANALYSE D'ERREURS**

Selon Anasiudu (2003 :123) « chaque professeur est souvent touché par le problème d'erreurs commises par ses étudiants dans leur travail ainsi que comment résoudre ce problème ». C'est donc un problème général qui frappe tous les enseignants et à tous les niveaux d'enseignement-apprentissage. Alors, pour pouvoir régler le problème sur l'erreur, il faut tout d'abord identifier les sources de toutes les erreurs repérées et les attaquer dès leurs racines. On dit que l'influence de la connaissance linguistique préalable que l'apprenant d'une troisième langue apporte à la performance de sa langue cible et leur exploitation dans leur performance écrite peuvent être déterminées par la combinaison de la technique d'analyse des erreurs, l'analyse contrastive et la correction de la grammaire de l'apprenant.

Corder (1967 :161) qui est un des chercheurs célèbres pour l'analyse d'erreur emploie toujours le terme « erreur » pour faire appel à l'erreur systématique de l'apprenant dans son effort de bien parler dans sa nouvelle langue. Mais les chercheurs de l'analyse contrastive d'erreurs voient la classification d'erreurs comme très problématique au fait de savoir leurs sources. Donc, ils considèrent que l'erreur de l'apprenant est généralement causée par ce mécanisme de remplacement, qui s'appelle le « transfert ». Le transfert dans l'apprentissage d'une langue seconde est l'influence de la langue déjà apprise sur la langue qu'on apprend au présent. Le transfert est dit d'être positif lorsque les règles et les formes des deux langues se ressemblent, mais négatif lorsqu'ils ne se ressemblent pas et que ce mécanisme porte atteinte à l'apprentissage.

Selon Jacques, R. (1971 :204) : « l'interférence de la langue maternelle n'est pas un facteur majeur pour évaluer comment le bilingue construit les phrases et utilise sa langue ». Dans son article, Richards distingue entre l'erreur intralinguale, c'est-à-dire (dans L2 elle-même) et l'erreur interlinguale causée par l'interférence de la première langue. Sans cette distinction, il serait difficile d'analyser les types d'erreur notés par Richards comme l'ignorance des règles de restrictions, applications incomplètes des règles, sur-généralisations, ainsi de suite. La validité de cet argument préconise que toute analyse soit entreprise seulement après qu'on ait identifié sa source, car seule cette approche pourrait conduire à des résultats fiables.

## **2.5 ÉTUDES EMPIRIQUES SUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS COMME TROISIÈME LANGUE**

Ici, nous voyons les études empiriques sur l'apprentissage de la troisième langue, chez les étudiants du français. D'abord, nous avons vu par exemple trois études empiriques sur l'interférence linguistique chez les étudiants du français au Nigeria. La première étude était faite par Ahukanna et al (1981 :281). Les sujets de cette étude étaient un échantillon de

quarante étudiants d'AlvanIkokuCollege of Education et l'âge moyen des étudiants était de vingt ans, mais il y a quand même des beaucoup plus âgés car il s'agit d'une institution de troisième cycle. Cinquante pourcent des sujets de cette étude, le groupe A, n'avaient aucune connaissance préalable de la langue française avant le commencement de leurs études du français dans ce collège au niveau préliminaire. Alors que l'autre cinquante pourcent, le groupe B, a étudié le français pendant cinq ans avant leurs études du français au Collège of Education. Les deux groupes étaient à la fin de leur première année d'études de la langue française au Collège of Education, au moment de l'étude.

Les étudiants ont fait une rédaction en français sur une structure parallèle mais un peu différente dans la langue igbo et anglaise. La rédaction était désignée à révéler l'erreur qui peut être attribuable à l'interférence de la langue igbo mais pas anglaise, et ensuite de la langue anglaise et pas igbo. Troisièmement, à révéler des erreurs qui viennent de l'influence de ces deux langues, igbo et anglais, à la fois, et finalement de la mauvaise mise en application des règles de la grammaire du français, qui viendrait purement ici de leur ignorance de cette grammaire.

Les résultats de l'analyse d'erreurs révélées ont montré que le groupe B a commis moins d'erreurs que le groupe A qui n'avaient aucune connaissance de la langue française avant leur entrée au collège. Aussi, on constate que la plupart d'erreurs sont attribuables à l'interférence de la langue anglaise. Il a été aussi généralement remarqué que moins des erreurs sont attribuables à la langue igbo. Par exemple, les étudiants ont commis huit erreurs attribuables à la langue anglaise, six erreurs attribuables à l'ignorance de la grammaire de la langue française, cinq erreurs sont attribuables aux deux langues igbo et anglais ensemble, alors que trois erreurs seulement sont attribués à igbo.

L'autre étude était faite par le même chercheur Ahukanna (1988 :1), huit ans plus tard dans le même établissement, sur l'interférence linguistique chez les étudiants

igbophones du Nigeria. Les sujets de l'étude était un échantillon de trente étudiants d'AlvanIkokuCollege of Education. L'âge moyen des étudiants était de vingt ans. La différence entre cette étude et la première c'est que ici tous les étudiants n'avaient aucune connaissance préalable de la langue française avant le commencement de leurs études au Collège of Education, dans le programme préliminaire. Les étudiants étaient tous en première année d'étude au collège, au moment de l'étude. Les étudiants ont fait une rédaction en français sur un sujet, au choix et pas plus d'une page sur les titres suivants :

- i. Ma famille
- ii. Mon sport préféré
- iii. Mes dernières vacances

Les rédactions étaient surveillées par le même instructeur qui est aussi chargé de ce programme. Les étudiants ont fini ce travail dans une heure du temps.

L'analyse des résultats révélés a montré l'influence des langues déjà parlées par les étudiants, c'est-à-dire la langue igbo et la langue anglaise. Les erreurs qui révèlent l'influence des langues déjà indiquées par les sujets étaient appelés « l'erreur interlinguale », alors que celles qui étaient attribuables à la structure de la langue cible étaient considérées comme « l'erreur intralinguale ». La langue seconde des sujets, qui est l'anglais, compte 40% des erreurs interlinguales, 5% seulement de ce type pourrait être attribuable à l'influence de la langue maternelle de l'apprenant qui est igbo. Et 35% des erreurs sont attribuables à la mauvaise connaissance de la grammaire de la langue française. Il y a donc un rapport entre le résultat de cette étude et celle d'Ahukanna et al (1981 :281), administrée il y a quelques années.

L'interférence de la langue anglaise est plus grande que celle de la langue maternelle dans les études qu'on vient de voir parce que la langue anglaise est une langue de communication et d'expression aux niveaux secondaire et universitaire. Il faut aussi

souligner le fait que les étudiants auraient seulement appris à écrire en anglais, et non pas en leur langue maternelle. En plus, la langue anglaise et française se ressemblent beaucoup plus en forme et en fonction que se ressemblent la langue igbo et française. Donc, on pourrait dire, à propos de ces deux études qu'il y a d'erreur interlinguale beaucoup plus que d'erreur intralinguale chez les apprenants de la troisième langue, qui est le français dans notre cas.

Dans le même ordre d'idées et dans le même College of Education, Chidimma (1991:15) a fait une étude sur l'interférence linguistique chez les étudiants igbophones. Les sujets dans cette étude étaient un échantillon de vingt-huit étudiants d'AlvanIkoku College of Education. L'âge moyen de ces étudiants était de vingt ans et ils étaient tous en deuxième année de leurs études en français, au moment de l'étude. Les étudiants ont fait une rédaction en français sur un sujet au choix. Les trois sujets proposés pour cette rédaction sont:

- i. Ma famille
- ii. Mon village
- iii. La fête de Noël chez moi

C'est pour savoir la source d'erreurs en français écrit chez l'étudiant. Les résultats de l'analyse d'erreurs relevée ont démontré que l'interférence était due principalement à la langue anglaise que la langue maternelle, aussi que de la mauvaise connaissance de la grammaire française.

## **2.6 : CONCLUSION**

Dans ce chapitre, en essayant d'expliquer l'état du sujet de notre recherche, nous avons étudié les erreurs d'ordre sémantique, les erreurs d'ordre morphologique et les erreurs syntaxique, nous avons parcouru les différentes sources d'erreurs, l'analyse des

erreurs, et des études empiriques sur l'apprentissage du français appliquées aux étudiants de la langue française au niveau du troisième cycle d'étude scolaire.

Ceci a été pour voir la position des chercheurs sur la question de la source d'erreurs en français écrit chez les étudiants de la langue française comme deuxième ou troisième langue, que la chercheuse a entrepris cette étude investigatrice. Et en parcourant la littérature relative à notre sujet, nous nous sommes rendu compte que les résultats des analyses des causes d'erreurs montrent que nos prédécesseurs soutiennent que l'interférence linguistique est une des principales causes d'erreurs pour les étudiants qui apprennent le français après avoir appris une autre langue. Ces analyses ont aussi prouvé que cette interférence est beaucoup plus remarquée de l'anglais que des langues maternelles des étudiants. Il a été aussi noté que la mauvaise connaissance de la grammaire de la langue française constitue une autre cause d'erreurs de grande envergure pour les apprenants.

Nous avons aussi constaté au niveau du discours écrit que la plupart des étudiants commettent des erreurs en langue française et que le problème se pose dans la construction réelle des phrases. Et ceci aurait pour raison la différence entre les syntaxes des langues en contact, ce qui constitue encore un autre aspect de l'interférence linguistique.

Bien que nous ne rejetions pas ce que les chercheurs précédents ont relevé sur les causes des erreurs chez les apprenants de la langue française comme deuxième ou troisième langue, nous tenons à poursuivre cette investigation pour vérifier nos hypothèses sur l'effet de l'interférence de la langue maternelle comparée à celui de l'interférence de l'anglais. Nous voulons aussi vérifier le degré de la mauvaise connaissance de la grammaire française comme cause d'erreurs pour les étudiants qui apprennent le français. Notre position est tenable du fait que nous basons notre étude sur des apprenants autre qu'ibophones et avec des cultures linguistiques plus ou moins différentes. Il faudrait aussi noter qu'il pourrait également avoir d'autres sources d'erreurs qui seraient personnelles pour des raisons

culturelles, sociales et aussi de l'aptitude de l'étudiant vis-à-vis de l'apprentissage de langue.

## **CHAPITRE TROIS**

### **MÉTHODOLOGIE**

#### **3.0: INTRODUCTION**

Dans ce troisième chapitre, il s'agit de la méthodologie d'analyse du corpus pour mettre au jour les classes de mots et les phrases syntaxiques de la langue française. Nous nous proposons d'analyser les structures linguistiques qui sont les mots et les phrases au niveau lexicale et syntaxique. Nous avons parcouru les différents types d'approche et l'intérêt de chaque approche pour notre étude qui consiste à expliquer pourquoi les étudiants anglophones commettent des erreurs dans leurs productions au cours de l'apprentissage du français.

Nous considérons ainsi à identifier la cause des erreurs lexicales, des erreurs grammaticales, des erreurs sémantiques et celles de la syntaxe, étant donné que l'erreur est à la base de notre recherche. Dans ce cas, nous utilisons l'approche comparative, ensuite, nous employons des techniques appliquées dans l'analyse de nos données. Le but initial visé dans cette étude est d'observer et d'analyser les productions dans leur corrélation avec les compétences de compréhension et de production écrites chez les étudiants qui apprennent le français. Lors de l'analyse du corpus, notre attention est focalisée sur les causes d'erreurs chez les apprenants, car il faut d'abord connaître la source d'un mal pour pouvoir le déraciner une fois pour toutes.

Voilà, donc, pour quoi Alan Haigh(2008:163)suggèrequ'il faut: « Identify the weakness and then find an associated strength to provide success and confidence to enable the child to move forward». Alors, il revient au professeur donc de faire appel à sa créativité, à sa formation et à son expérience pour faire de sa classe une place de joie pour les apprenants de manière aussi collective qu'individuelle. Voilà donc pourquoi nous le trouvons nécessaire de faire recours à l'identification des causes des erreurs pour servir de phares à éclairer notre méthodologie.

La publication des Repères Pratiques (18) corrobore ce point de vue en soutenant que :

Tous les travaux sur les styles cognitifs ou les profils pédagogiques concordent pour dégager l'idée que, selon les individus, il existe des cheminements distincts pour apprendre. C'est pour dire donc que, chacun dispose d'un style personnel, d'une façon qui lui est particulière d'organiser les informations, de telle sorte que ce qui est facilitant pour quelqu'un, ce qui permet la compréhension et l'apprentissage, peut être générateur de difficultés pour quelqu'un d'autre et bloquer chez lui la possibilité d'apprendre. Les conséquences pédagogiques sont évidentes : le professeur devra diversifier sa manière de présenter les connaissances, multiplier les supports, les méthodes, les parcours, pour que chaque élève trouve ce qui lui est le plus favorable.

Ainsi, notre démarche s'est-elle centrée sur la nature des erreurs lexicales, grammaticales, sémantiques et syntaxiques relevées pour en dégager une opération qui permet de comprendre la source des erreurs produites et pour les convertir en objets d'enseignement et apprentissage, sans désormais les considérer comme quelque chose d'a priori irrépréhensible.

C'est ainsi que s'est constitué un noyau de quelques étudiants, pour lesquels les productions écrites ont, le plus régulièrement possible, été conservées et qui attestent des progrès réalisés en français. Il est à souligner que l'ensemble des étudiants n'étaient pas au courant de l'étude menée sur leurs productions écrites. Ceci était aussi dans l'intention d'avoir des données réelles et naturelles par rapport au niveau académique des candidats examinés.

### **3.1 CADRE THÉORIQUE**

Le cadre théorique sert principalement à présenter un cadre d'analyse et à généraliser des relations théoriques déjà prouvées dans d'autres contextes pour tenter de les appliquer au problème en question. Le cadre théorique sert ainsi à clarifier des concepts et à définir un concept et le modifier pour arriver à notre problème de recherche. L'étude sera basée sur le modèle d'analyse des erreurs proposé et développé par Corder (1967 :201) qui distingue cinq étapes : i) la collection d'un échantillon langagier des apprenants ; ii) l'identification des erreurs ; iii) la description des erreurs ; iv) l'explication des erreurs et v) l'évaluation ou la correction des erreurs.

Corder (1973 :112) définit les erreurs comme des déviations dues à la compétence insuffisante ou à l'inaptitude de la part de l'apprenant. Il affirme aussi qu'elles tendent à être systématiques mais pas auto-corrigées. Par ailleurs, il dit qu'étant donné leur nature systématique, elles sont donc plus faciles à identifier et que toute phrase parlée et ensuite transcrite peut être analysée. Dès la phrase transcrite, sa description est alors faite, et à partir de cette description, l'explication des erreurs peut être ensuite faite, c'est-à-dire tracer les erreurs à leurs sources ou causes, enfin on peut les évaluer afin de déterminer leurs types d'erreurs.

Alors, cette étape aide à trouver les moyens ou les stratégies dont on peut se servir pour la correction des erreurs. Et c'est dans cette perspective scientifique que nous examinons les approches méthodologiques suivantes parmi lesquelles nous choisissons celles applicables pour notre travail.

### **3.2: APPROCHES METHODOLOGIQUES**

Une approche méthodologique est un ensemble ordonné de manière logique de principes, de règles et d'étapes permettant de parvenir à un résultat, le petit Larousse (1999). Selon St-Jean, F. (1962 :201) une approche est « l'ensemble d'actions convergeant vers un but déterminé. (...) sous l'influence de la notion de connaissance approchée et devenu usuel dans le vocabulaire psychologique ». On peut aussi dire qu'une approche ou une méthode est une démarche rationnelle de l'esprit pour arriver à la démonstration de la vérité. C'est aussi l'ensemble de moyens employés pour arriver à un résultat. En d'autres termes, c'est la qualité d'esprit consistant à savoir classer et ordonner les idées, à savoir effectuer un travail avec ordre et logique pour réaliser l'objectif préalablement établi.

Dans une situation plus ou moins générale, Tez (1968 :83) définit l'approche méthodologique comme une « mis-en évidence d'un ensemble de méthodes rattachées ou non à des disciplines déterminées et susceptible de résoudre rapidement et efficacement le plus grand nombre de problèmes de l'entreprise ». Un adage de la sagesse populaire française dit : « Tout chemin mène à Rome ». C'est pour dire que dans toute Entreprise humaine, il peut y avoir plusieurs voies et moyens pour arriver à la destination préfixée.

Voilà pourquoi dans le cas de notre étude, plusieurs approches méthodologiques peuvent intervenir. Ainsi, nous avons des approches suivantes qui pourraient être appliquées dans notre analyse. Ces approches sont convoquées dans une approche pluridisciplinaire et nous en faisons notre sélection selon l'impératif de notre sujet d'étude

### **3.2.1: APPROCHE LINGUISTIQUE**

L'approche linguistique est une méthode que le chercheur utilise pour analyser un travail linguistique. La langue contient des éléments linguistiques utilisés dans le discours et chaque travail linguistique à ses différentes dimensions qui imposent une approche ou une autre. Notre travail est sur la dimension du mot en ce qui concerne son utilisation dans le discours. Dans l'histoire de la linguistique, on voit le concept de structure - quand il est utilisé - se réaliser dans des théories et des objectifs qui ne sont pas toujours compatibles. Cette approche nous aide dans l'analyse linguistique, c'est-à-dire dans l'identification des composants ou des unités linguistiques qui composent le corpus de notre recherche. C'est appliqué seulement dans les aspects linguistiques.

### **3.2.2: APPROCHE LEXICALE**

Cette approche s'inscrit dans le cadre de la grammaire et plus précisément sur l'erreur lexicale. Le lexique ou lexicographie est une partie de la linguistique qui étudie les unités significatives (lexèmes), leurs combinaisons (mots), leur histoire, leur étymologie et leur fonctionnement dans un système socioculturel donné. Tout comme les briques constituent les éléments fondamentaux pour la construction d'un bâtiment, ainsi le lexique (les mots) constitue les éléments nécessaires pour la construction du discours. Ainsi donc, pour notre sujet d'étude, l'approche lexicale ne peut être une approche méthodologique hors de place.

### **3.2.3: APPROCHE SYNTAXIQUE**

Dans cette approche, la source d'erreur est cherchée dans la structure de la phrase. Cette approche s'inscrit donc dans le cadre de la grammaire et elle s'intéresse plus précisément à l'erreur syntaxique. La syntaxe est une partie de la grammaire qui étudie les règles régissant les relations entre les mots ou les syntagmes à l'intérieur d'une phrase. La syntaxe implique aussi la morphologie des mots comme ils prennent différentes formes dans le discours.

Aussi, l'approche syntaxique est l'une des approches qu'on applique pour évaluer et analyser les erreurs syntaxiques. On compare les phrases des étudiants en même temps en considérant les règles syntaxiques et aussi morphologiques qui nous aident à identifier les erreurs, tout comme les sources en questions, commises par les étudiants des deux institutions de notre étude.

### **3.2.4: APPROCHE COMPARATIVE**

L'approche comparative c'est une méthode de comparer la production d'erreurs du français avec des structures d'anglais, dans le but ici de pouvoir identifier des erreurs qui viennent de l'interférence de l'anglais sur la langue française. Michael (1971:32) ajoute que:

The aim of comparative study is to help people to achieve an accurate and deep understanding of one another, and helping them to find the terms and concepts by means of which they could explain themselves to one another.

This, in our judgment, seems to be where comparative approach is today.

Ainsi l'approche comparative aide à établir l'équivalence entre une idée exprimée dans deux langues. On extrait quelques exemples des erreurs des mots ou des phrases en comparant leur position et leur application. Donc ici, on applique la méthode comparative pour comparer notre corpus; les deux cas des étudiants. On examine les erreurs des étudiants

d'UsmanuDanfodiyoUniversity,Sokoto,dans leurs productions par rapport aux textes originaux en anglais ; et on fait la même chose pour les étudiants de ShehuShagariCollege of Education,Sokoto.En faisant ceci,nous allons avoir notre base d'interpréter et d'analyser les corpus.

### **3.3: TECHNIQUES DE COLLECTE DES DONNÉES**

Pour avoir une bonne collection des données, nous avons fait l'entretien avec les étudiants anglophones qui constituent notre cas d'étude. On ajoute et élabore le mot « l'entretien » qui est une technique qui porte exclusivement sur l'information verbale. C'est une interview au cours de laquelle un enquêteur interroge une personne sur ses opinions, ses expériences et ses perceptions.Nous avons aussi considéré les enseignants et nous nous sommes servis de questionnaires adressés aux étudiants et aux enseignants.

### **3.4: TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNÉES**

Pour analyser les erreurs commises par les apprenants de français, l'analyse des données est faite en utilisant la technique qualitative. Pour notre recherche, l'analyse qualitative basée sur l'expérience des étudiants et enseignants s'avère la plus évidente.Là, la recherche s'y trouve et contribue à identifier et à élaborer des suggestions pour pallier au problème des erreurs et des difficultés rencontrées par des étudiants ou même les apprenants de languefrançaise.

### **3.5: CONCLUSION**

Le troisième chapitre d'un Mémoire est généralement réservé pour la méthodologie de recherche. C'est dans cette perspective que nous avons y proposé d'analyser les approches méthodologiques pour notre étude.Ainsi, nous avons parcouru le cadre théorique, les approches méthodologiques tellesquel'approche linguistique, l'approche lexicale, l'approche syntaxique et l'approche comparative.

Nous avons aussi étudié les techniques de collecte des données aussi bien que les techniques d'analyse des données.

Pour raison de convenance, dans cette recherche, nous avons employé l'approche lexicale, l'approche sémantique et l'approche syntaxique pour analyser des erreurs chez les étudiants du français. Notre choix de ces approches méthodologiques se justifie du fait que, le plus souvent c'est dans ces domaines qu'on trouve ces types d'erreurs que nous avons envisagées d'analyser. Puis les résultats obtenus de questionnaire sont analysés dans le chapitre quatre.

## **CHAPITRE QUATRE**

### **ANALYSE DU TRAVAIL**

#### **4.0 : INTRODUCTION**

Ce chapitre porte sur l'analyse des données collectées sur différents types d'erreurs que commettent les étudiants de Shehu Shagari College of Education et d'Usman Danfodiyo University, Sokoto qui étudient le français comme troisième langue. Nous avons constaté au niveau du discours écrit que la plupart des étudiants commettent des erreurs de diverses catégories en langue française. Le problème est plus prononcé dans la construction réelle des phrases de la langue française, où l'aspect morphologique des mots est également impliqué.

Il y a toujours des erreurs dues à l'interférence des langues déjà apprises par l'étudiant qui sont la langue maternelle d'étudiant et l'anglais acquis aux écoles primaires et secondaires. Il y a aussi d'autres sources d'erreurs qui proviendraient de la prédisposition de l'apprenant vis-à-vis de la langue à apprendre.

Ici, nous présentons les erreurs relevées chez les étudiants de cette étude. Les erreurs relevées sont nombreuses et complexes mais nous retenons six classes d'erreurs. Ces erreurs portent sur la conjugaison des verbes, le choix des prépositions, l'orthographe, le choix du lexique, la syntaxe et la grammaire.

## 4.1: ANALYSE DES ERREURS CHEZ LES ÉTUDIANTS DE FRANÇAIS DE LA TROISIÈME ANNÉE AU COLLEGE OF EDUCATION SOKOTO.

### 4.1.1:TABLEAU 1:Echantillon les erreurs sur les verbes

#### Traduisezenfrançais:

i.	He is going to eat now.
	Il va mange menna.
ii.	He is busy reading.
	Il est occupy,il lire.
iii.	We played football.
	Nous avonsjuer football.
iv.	They dressed up.
	Ilsdressébien.
v.	Aisha and Halima came.
	Aisha et Halima venus.

Dans la première phrase «Il va mangemenna» on remarque que l'étudiant ne sait pas que le verbe "manger" doit être à l'infinitif parcequ'on a déjà conjugué le verbe "venir." Il s'agit ici de l'ignorance des règles grammaticales de la conjugaison en français. L'étudiant ignore donc la règle qui dit « Quand deux verbes se suivent, le second se met à l'infinitif ». La phrase correcte sera «il va **mangermaintenant**». Il a aussi mal écrit le mot «maintenant» comme (menna), et cela montre qu'il n'arrive pas à bien saisir la phonologie des mots français, alors il s'agit ici d'une erreur lexicale.

Dans la deuxième phrase « il est occupy, il lire», on voit que l'étudiant pense d'abord en anglais avant d'écrire en français ; certainement la raison pour laquelle, il a écrit le verbe

“occuper” en anglais. Il s’agit donc de l’influence de la langue anglaise chez l’étudiant. La phrase correcte sera «il s’est occupé de lire».

La troisième phrase «Nous avons juer football » illustre que l’étudiant pense d’abord en sa langue maternelle, ensuite en langue anglaise avant d’écrire en français, parcequ’on n’emploie pas l’article avant le nom en langue maternelle et de même qu’en anglais dans ce cas. C’est pour dire donc qu’il y a d’interférence de ces deux langues, déjà acquises, dans cette phrase, et on peut aussi dire qu’il y a le problème d’inattention chez l’étudiant, et cela se voit au niveau du verbe. Le verbe, qui devait être à sa forme du participe passé, apparait dans une forme bizarre à l’infinitif. La forme correcte sera «Nous avons joué au football ».

Au niveau de la quatrième phrase «ils dressé bien », on est toujours au problème de l’interférence de la langue anglaise sur la langue française. L’interférence ici s’explique dans le fait que lorsque l’étudiant manque de mots pour s’exprimer en français, l’anglais s’interpose et ainsi, n’ayant pas du choix, l’étudiant emploie le mot anglais qui lui se présente. Donc l’étudiant ne sait pas que “to dress” en français c’est “s’habiller”, voilà donc pourquoi ce *code mixing*. Alors la phrase correcte c’est «ils se sont habillés ».

La cinquième phrase «Amina et Halima venus » n’est également pas une phrase correcte. On y voit toujours donc l’ignorance de la conjugaison de la langue française. Or, à part l’ignorance de la conjugaison de la langue française, on voit aussi l’influence de la syntaxe anglaise où on peut, facilement et sans problème, dire « *A. and H. came* » sans faire usage de l’auxiliaire. Donc, la phrase correcte c’est «Amina et Halima sont venues », avec accord du genre.

#### 4.1.2: ECHANTILLON DES ERREURS SUR LES PREPOSITIONS

Faites des phrases avec les prépositions suivantes:

i.	Derrière:
	Mon frère est derrière maison.
ii.	Sur:
	Le cahier sur la table.
iii.	A côté de:
	Il est acote de la maison.
iv.	Devant:
	Regarder moi Aminu, je suis devant de tois.
v.	Sous
	Sous mon voiture, il y a l'argent.

Dans la première phrase «mon frère est derrière maison », l'étudiant a écrit «derrière maison » sans savoir qu'il doit utiliser l'article défini "la" pour déterminer le mot "maison". Donc, la phrase n'est pas correcte parce qu'il y a l'omission d'un élément lexical important dans la syntaxe de cette phrase. Il y a aussi une erreur intralinguale d'interférence linguistique lorsque l'étudiant a écrit "frère" au lieu de "père". Ceci serait sans doute parce que l'étudiant a le problème de prononcer le son /p/ et le son /f/ en hausa, qui est sa langue maternelle. Ainsi donc, pour faire une phrase correcte en français, on écrit «Mon frère est derrière (la, ta, ma) maison».

La deuxième phrase «le cahier sur la table » montre que l'étudiant ne sait pas qu'il doit utiliser le verbe "être" avant la préposition "sur" pour faire une phrase correcte. Or, on peut voir ici que cette erreur ne vient ni de l'interférence de l'anglais ni de celle de la langue

maternelle, qui est supposée être hausa dans ce cas. Cet argument tient du fait que ces deux langues ont chacune un élément qui représente le verbe « être » dans cette syntaxe. La phrase correcte est alors « le cahier est sur la table ».

On constate dans la troisième phrase « il est a cote de la maison » qu'il y a l'erreur d'omission de l'accent grave sur la préposition « à », de l'accent circonflexe sur le « o » de côté, et aussi de l'accent aigu sur le « e » du même mot côté. Bien qu'on ne peut pas isoler l'ignorance lexicale et syntaxique du français, on peut déduire qu'il s'agit ici de l'influence de la langue anglaise parce qu'on n'écrit pas avec des accents en anglais.

La quatrième phrase « regarder moi Aminu, je suis devant detois » prouve que l'étudiant ne sait pas comment utiliser la préposition « devant » en français; on n'écrit pas « devant de toi », mais « devant toi ». L'étudiant montre aussi son ignorance de la conjugaison de la langue française ; quand il écrit « regarder moi Aminu » au lieu d'écrire « regarde-moi ». L'étudiant a fait aussi une erreur lorsqu'il a écrit « tois » avec 's' au lieu de « toi », pronom emphatique de la deuxième personne du singulier. Alors à ce niveau, on identifie l'erreur d'emploi de la préposition 'de' avec la préposition 'devant'. Il y a aussi l'erreur au niveau de la conjugaison où le candidat emploie la forme infinitive du verbe regarder au lieu de sa forme conjuguée dans la phrase. Donc, la phrase correcte c'est « Regarde-moi Aminu, je suis devant toi ».

La cinquième phrase « Sous mon voiture, il y a l'argent » n'est pas une phrase correcte, la phrase correcte sera « il y a de l'argent sous ma voiture ». L'étudiant manque de la connaissance d'utilisation des prépositions en français. On voit aussi qu'il ne sait pas que l'on utilise 'ma' et non pas « mon » pour déterminer la possession de « voiture » parce que c'est un mot féminin. Il y a donc cette erreur grammaticale qui montre l'ignorance du genre. Ainsi on remarque l'erreur syntaxique où le candidat écrit « il y a l'argent » au lieu de « il y a de l'argent ».

### 4.1.3: ECHANTILLON D'ERREURS SUR L'ORTHOGRAPHE

i.	Il va mangementna.
ii.	Il est occupy,il lire.
iii.	Nous avons joure au football.
iv.	Le professor est devant la salle de classe.

Dans la première phrase, « il va mangementna », on remarque deux erreurs. La première erreur c'est au niveau du mot "maintenant" que l'étudiant a écrit "mentna". L'étudiant a fait cette faute d'orthographe parce qu'il ne connaît pas l'orthographe correcte du mot. C'est une erreur lexicale. On voit aussi la faute au niveau du verbe «mange » qui devait pourtant être à sa forme infinitive selon sa position dans la syntaxe. Ceci est aussi dû à l'ignorance de la conjugaison de la langue française.

Dans la deuxième phrase « il est occupy, il lire », l'orthographe du mot «occupy » n'est pas correcte. L'orthographe correcte sera «occupé», le participe passé du groupe verbal être occupé. Il y a ici de l'interférence de la langue anglaise.

La troisième phrase « nous avons joure au football », montre que l'étudiant n'a pas bien écrit l'orthographe du mot "joué". Mais on peut clairement voir ici qu'il s'agit d'un problème de négligence de la part de l'étudiant. C'est donc une erreur lexicale d'inattention.

La quatrième phrase montre que l'étudiant d'une part est ignorant de l'orthographe française du mot 'professeur'. L'étudiant a écrit "le professor", parce qu'il pense d'abord en anglais. C'est toujours l'erreur de l'interférence de la langue anglaise chez l'étudiant qui apprend le français comme sa deuxième langue étrangère.

## 4.2: ANALYSE D'ERREURS CHEZ LES ÉTUDIANTS DU FRANÇAIS DE LA 4ÈME ANNÉE D'USMANU DANFODIYO UNIVERSITY

### 4.2.1: ECHANTILLON D'ERREURS SUR LE LÉXIQUE

i	L'hypothèse de moniteur (monitor hypothese)
ii	.....de l'apprentissage de la langue étranger vis-a-vis langue des pays etranger.
iii	Nous avons vu qui l'inguistiqueappiquée a plusieurs domaines.
iv	par l'exemple,linguistique peut-être....
v	le filtre doit être à la bas pour être apprendre une autre langue.

Le premier syntagme «monitor hypothese » est un syntagme en français traduit littéralement en anglais, et il y a donc l'interférence du vocabulaire français ; c'est-à-dire, l'influence de la langue française sur la langue anglaise, surtout au niveau du mot « hypothese » qui est purement écrit en français (hypothese), au lieu de son orthographe en anglais (hypothesis). Il s'agit ici d'une erreur lexicale due à l'influence de la déjà apprise, qui est l'anglais dans ce cas.

Dans le deuxième syntagme «...vis-à-vis langue.... ». On voit que l'étudiant a fait une omission de l'article partitif «de la» pour déterminer le mot «langue» dans le segment « ...vis-à-vis langue des pays ... ». Cela montre que l'étudiant est ignorant des vocabulaires propres à utiliser dans ce cas. Donc, le syntagme correct doit contenir l'article partitif et sera «...vis-à-vis *de la* langue.... ». Il s'agit ici alors d'une erreur syntaxique, où des éléments sont omis pour rendre le syntagme incorrect.

Il faut aussi noter d'autres erreurs au niveau de l'adjectif étranger qui ne prend pas *e* pour se féminiser en qualifiant le mot féminin *langue* ; le même adjectif ne prend pas *s* pour s'accorder au mot *pays* pluriel. Ces deux erreurs viennent purement de l'ignorance de la

grammaire de la langue française. On voit aussi l'omission de l'accent grave sur le *à* de la locution prépositionnelle *vis-à-vis*. On voit encore d'omission d'accent aigu sur le *é* de l'adjectif étranger qui qualifie *pays*. Toutefois, ces erreurs peuvent être dues à l'ignorance ou bien fautes d'inattention de la part de l'apprenant.

Dans la troisième phrase «*Nous avons vu qui l'inguistique appliquée a plusieurs domains*» il y a quatre erreurs. Tout d'abord, l'étudiant a mis le pronom relatif "qui" au lieu de la conjonction de subordination "que"; cela veut dire que l'étudiant ne sait pas qu'on n'utilise pas «qui» pour introduire une proposition subordonnée conjonctive, mais on utilise "que" qui dans ce cas, est une conjonction de subordination. Cette erreur est une erreur lexicale. Une autre erreur à remarquer dans cette phrase c'est quand le candidat écrit «l'inguistique» au lieu de «la linguistique». Ceci est une erreur lexicale qui vient de l'ignorance du candidat du vocabulaire français. Au niveau de l'adjectif appliquée qui accompagne le mot *linguistique*, on voit l'omission de la lettre centrale *l* de ce mot, et ceci ne peut être que faute d'inattention de la part de l'apprenant. Il faut aussi noter le mot «domains» au lieu du mot correcte «domaines». Il s'agit ici d'une erreur d'orthographe qui vient de l'ignorance lexicale de la langue française.

Donc, en corrigeant toutes ces erreurs, la forme correcte de la phrase sera «*Nous avons vu que la linguistique appliquée a plusieurs domaines*».

Au niveau de la quatrième phrase «*par l'exemple, linguistique peut-être....*», on repère trois erreurs. La première erreur est syntaxique quand l'étudiant ajoute de l'article à la locution prépositionnelle *par exemple*. On n'écrit donc pas «par l'exemple» en français, mais on dit «par exemple». La deuxième erreur dans cette phrase c'est quand l'étudiant confond l'orthographe de français à celle de l'anglais pour écrire "example", sous l'influence de l'interférence de la langue anglaise sur la langue française. La troisième erreur dans cette quatrième phrase c'est au niveau du mot *peut-être*, un adverbe de probabilité que l'étudiant

a écrit à la place du groupe de verbe **peut être**, et cela vient purement de l'ignorance du lexique de la langue française, donc, il s'agit ici d'une erreur lexicale.

Dans la cinquième phrase «*le filtre doit être à la base pour être apprendre une autre langue* », l'étudiant a écrit le verbe "être" avec l'accent aigu au lieu de l'accent circonflexe sur la lettre initiale «*e*». Ceci doit être à cause de l'ignorance de l'accent correct à utiliser. L'étudiant a aussi **écrit** le mot "base" sans la lettre finale "e". Donc, il y a ici une erreur d'omission dans son écriture, et ceci vient également de l'ignorance de l'orthographe du mot en question. Une autre faute, certainement d'inattention, c'est la répétition du verbe (être) dans la phrase. Le mal c'est que l'auxiliaire *être* répété est suivi d'un verbe à l'infinitif et non pas un participe passé, car ceci contredit aussi la règle de la conjugaison.

Alors, la forme correcte de cette phrase c'est « le filtre doit être à la base pour apprendre une autre langue ».

#### 4.2.2: ECHANTILLON D'ERREURS SUR LA SYNTAXE

i.	.....aune niveaux certains qu'on peut.....
ii.	.....pour petit frères qu'il n'a pas commant parle.
iii.	Il n'est pas connait que qu'il a dit,mais petit a petit il va.
iv.	L'hypothese entre linguistique c'est un apprant entre deux langue et il va apprant sur sa mémoire si c'est pas sa il va oublier par exemple comme nous les eleves apprenant la langue.
v.	Comprehension orale(CO) qui permet la personne s'expriment et compose orale.

Dans la première phrase, l'étudiant a écrit «...a un niveau certains qu'on peut.... » en renversant la structure normale de la phrase française. Il a utilisé la forme de l'article

féminin singulier pour déterminer un nom masculin au pluriel. Une autre erreur à noter, c'est quand l'étudiant a aussi omis l'accent grave sur la préposition "à". La structure correcte de la phrase sera «...à certains niveaux qu'on peut ...» en enlevant l'article indéfini *une* qui n'a pas sa place dans cette syntaxe.

On voit aussi que l'étudiant n'a pas bien construit la deuxième phrase «.....*pour petit frères qu'il n'a pas comment parle* ». Avec cette construction, il est très difficile à saisir le sens de la phrase ou bien comprendre ce que l'auteur veut dire. Il s'agit ici de l'ignorance des règles grammaticales du français. On peut donc identifier l'omission de l'article 'les' qui détermine «*petits frères*», ce qui est une erreur syntaxique. L'adjectif 'petits' a été mis au singulier alors que le nom 'frères' auquel il se rapporte est au pluriel. On voit 'qu'il' au lieu de 'qui'; là aussi c'est une erreur lexicale, car le candidat ne connaît pas le vocabulaire qu'il faut employer. Quand on considère le segment «*qu'il n'a pas comment parle*», il s'agit d'une erreur complexe qui vient de l'ignorance des mots à utiliser pour s'exprimer. Donc, la phrase correcte sera «...*pour les petits frères qui ne savent pas comment parler* ».

La troisième phrase, «*Il n'est pas connaît que qu'il a dit, mais petit à petit il va*», montre que l'étudiant n'a pas bien maîtrisé les règles de la conjugaison en français et aussi qu'il est ignorant de l'accord de la langue française. On voit aussi son ignorance au niveau de la syntaxe, surtout où il emploie les éléments de la négation avant le verbe conjugué. Le mal c'est même la présence de l'auxiliaire être conjugué entre les éléments de la négation. Il faut également noter l'omission du déterminant «ce» dans le groupe pronominal relatif (*ce qu'il dit*) et aussi le doublement du pronom relatif que ou nous avons (que qu'il). Il se peut que l'étudiant écrive très bien, mais qu'il ait oublié de conjuguer correctement les verbes et qu'il ait de problème au niveau de la syntaxe de la langue française. La phrase correcte c'est «*Il ne connaît pas ce qu'il dit, mais petit à petit il va* ». L'erreur ici est complexe; on

remarque l'ignorance du vocabulaire, de la conjugaison et aussi de la structure phrastique de la langue française.

Dans la quatrième phrase, l'étudiant a fait beaucoup d'erreurs, il a écrit "apprant" au lieu de "apprendre", "sa" au lieu de "ça", "exemple" au lieu de "exemple", "eleves" au lieu de "élèves". Donc ici, l'étudiant n'a pas bien construit sa phrase, ce qui peut amener un manque de sens dans la phrase. Ceci montre que l'étudiant est toujours ignorant des règles grammaticales de la langue française de même que le lexique de la langue française. L'étudiant prouve aussi combien il est incapable d'organiser les mots pour faire une phrase compréhensible en français.

La cinquième phrase «*comprehension orale qui permet la personne s'expriment et compose orale*» montre la mauvaise connaissance des règles de la conjugaison française. Ceci montre aussi l'ignorance de l'accord du verbe quand le candidat écrit «*la personne s'expriment*». On peut même se demander si l'étudiant sait vraiment ce qu'il fait quand, pour le même sujet, il met un verbe au pluriel et l'autre au singulier. On peut croire que peut-être, l'erreur est due à l'inattention chez l'étudiant. Toutefois, la phrase correcte sera «*compréhension orale qui permet à la personne de s'exprimer et de composer oralement*».

### 4.2.3: ECHANTILLON D' ERREURS SUR LA GRAMMAIRE

i.	.....la construction de la creative mais krashen parle de l'hypothese de moniteur,lekrashen parle sur ça dans les annee (1977,81/82), en conclusion les grandes courants.....
ii.	La première 1ère phase qui intervient avant 1965
iii.	C'est une processus consciemment faites et formel avec des connaissances
iv.	Cette phrase est concerne avec le modèle.
v.	Dans une 1950, les behaviouristes introduissent cette phases pour langue étrangère.

Dans la première phrase,l'étudiant a écrit "le construction" ignorant que le mot "construction" est un mot féminin,il a utilisé ainsi l'article "le" au lieu de "la". La forme correcte c'est "la construction".Il a aussi écrit "les annee" au lieu de "les années", mettant ainsi le mot *année* au singulier avec un article au pluriel. Il faut aussi souligner l'omission de l'accent aigu sur le «e» du mot *année*, que nous considérons ici comme une erreur de négligence de la part de l'étudiant. L'étudiant a écrit aussi "grandes courants" au lieu de "grands courants"; c'est une faute de l'accord du genre en français qui viendrait de l'ignorance de la grammaire du français.Ceci explique que l'étudiant n'a pas bien maitrisé la grammaire de la langue française.

En plus de toutes ces erreurs de grammaire,il faut aussi souligner la mauvaise structure syntaxique de la phrase. La phrase est écrite d'une manière ambiguë,incorrecte et incompréhensible. Il faut aussi remarquer que le candidat met l'article devant Krashen qui est un nom propre et il écrit Krashen en minuscule. Tout ceci révèle le niveau très bas du candidat quand on considère qu'il est à l'université.

Dans la deuxième phrase «*la première 1ère phase* », l'étudiant a fait une faute de la grammaire parce qu'il a fait une répétition de l'adjectif cardinal "*première*" dans la même phrase. La structure correcte c'est «*la première phrase*», et non pas «*la première 1ère phase* ».

On peut constater dans la troisième phrase que l'étudiant manque de la connaissance des règles grammaticales en français et c'est pourquoi il a écrit «*une processus consciemment faites* » au lieu de «*un processus consciemment fait*». Il a mélangé toutes les incorrections dans cette phrase courte.

La quatrième phrase «*cette phase est concerné avec le modèle*» n'est pas une phrase correcte parce que l'étudiant n'a pas tenu compte de l'accord en français, car lorsqu'un mot est au féminin, on doit aussi mettre le participe passé qui le qualifie au féminin. La structure correcte c'est «*cette phase est concernée ...*». Ceci est une erreur qui vient de l'ignorance de la grammaire du français.

Dans la cinquième phrase, «*dans une 1950* », on voit que l'étudiant n'a pas bien maîtrisé les règles grammaticales en français. Il fait preuve de l'ignorance du lexique et aussi de la syntaxe pour agencer les mots et construire une phrase qui puisse avoir du sens. En français, on n'écrit pas «*dans une 1950* », alors, la phrase correcte c'est «*dans l'année 1950*».

### **4.3: CONCLUSION**

Nous avons constaté dans les deux institutions considérées que les étudiants de ShehuShagari College of Education avaient fait plus des fautes que les étudiants d'Usmanu Danfodiyo University, Sokoto et cela arrive parce que le niveau des étudiants de ShehuShagari College of Education devait être un peu plus bas que celui des étudiants d'Usmanu Danfodiyo University, Sokoto. Cela veut dire qu'on améliorerait de temps en

temps. Certaines des erreurs présentées dans les tableaux sont dues au chevauchement des formes des mots français et anglais. Quelques erreurs sont aussi dues à l'inattention de l'étudiant, tandis que beaucoup d'autres sont dues à l'interférence de la langue maternelle et de la langue anglaise sur la langue française. Il faut aussi noter la mauvaise connaissance des règles grammaticales de la langue française de la part des étudiants examinés.

Au cours de cette étude, on s'est rendu compte que certains mots français et anglais se ressemblent à propos de leurs orthographes ou de leurs sons. Et il devient évident que cette ressemblance dans leurs formes augmente l'interférence, et avec la possibilité d'un transfert négatif de l'anglais dans la production en français. Ceci relève de la réalité de l'existence des faux amis entre le français et l'anglais.

## CHAPITRE CINQ :

### SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

#### 5.0 : INTRODUCTION

Dans ce chapitre, nous essayons de résumer le travail et de proposer quelques suggestions aux étudiants et aux professeurs pour éviter certaines erreurs fondamentales pour pouvoir parler et écrire en français. Nous proposons également des méthodes à adapter pour éviter les erreurs lexicales et syntaxiques et de la grammaire du verbe du français. De nos jours, surtout avec l'arrivée de l'approche communicative, deux compétences, l'oral et l'écrit, sont devenues prioritaires dans l'enseignement et apprentissage de la langue française. Dans cette recherche, nous nous sommes intéressés particulièrement à l'analyse des erreurs à l'écrit ainsi qu'à leur remédiation.

En fait, les recherches en didactique des langues ont démontré que lors des productions écrites, l'apprenant a plus de temps qu'à l'oral pour réfléchir et consulter avant d'agir. Il peut travailler en groupe pour trouver la meilleure solution au problème en main. Il a aussi la possibilité d'utiliser un dictionnaire pour chercher ses mots et vérifier leur orthographe, puis il a le temps et le privilège de consulter des livres de la conjugaison des verbes du français.

Mais, il est souvent admis que cela ne suffit pas à diminuer le nombre d'erreurs à l'écrit. De plus, certains énoncés qui peuvent être acceptables pour transmettre un message dans l'expression orale, ne passent pas à l'écrit. Cela vient de l'écart qui existe entre la forme écrite et la forme orale du français, cette dernière jouissant de tous les privilèges que nous venons de citer. Il faut ici considérer comme exemple, l'omission du « ne », le premier élément de la négation sans gêner la compréhension du message à l'oral, mais elle constitue un grand obstacle à l'écrit. L'omission ou le déplacement des accents français donne

immédiatement aux mots des sens différents. C'est la raison pour laquelle les méthodes basées sur l'approche communicative introduisent le passage à l'écrit dès les premiers débuts du parcours d'apprentissage de la langue française, qui est une langue très méticuleuse pour ce qui est de sa grammaire.

## 5.1 : SUGGESTIONS AUX ÉTUDIANTS

Ayant vu quelques sources des erreurs en français écrit chez les étudiants de ShehuShagari College of Education et UsmanuDanfodiyo University Sokoto, nous le trouvons utile de recommander quelques voies et moyens pour éviter ou du moins réduire la fréquence de commettre ces erreurs.

1. D'abord, nous proposons qu'il est nécessaire pour l'étudiant d'essayer de développer sa compétence linguistique et surtout sa compétence communicative, car la langue est une discipline de pratique continue. C'est pour cela que Chomsky (1977 :85) définit la compétence comme :

Un savoir acquis qui met en jeu une ou des capacités dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. Ce concept prend en linguistique le sens de système des règles grammaticales et des éléments lexicaux auxquels ces règles s'appliquent, qu'un locuteur intègre dans sa langue pour devoir former indéfiniment des phrases et en comprendre celles jamais entendues.

Et lorsqu'on parle de compétence de communication, Hymne, D(1984 :52) fait allusion à :

L'existence des règles d'emploi d'une langue, sans lesquelles les règles grammaticales et l'interprétation des énoncés sont inutiles. Ce sont donc ces règles qui régissent la production et l'interprétation des énoncés.

Dans le même sens, entre compétence linguistique et compétence de communication, le point a été jeté par Sophie M. (1990 :30) qui estime que :

La compétence de communication relèverait des facteurs cognitifs, psychologiques, socioculturels dépendant de la société dans laquelle vit l'individu et reposerait sur une compétence linguistique (la connaissance des règles grammaticales du système ou du code), une compétence psycho-socio-culturelle (la connaissance des règles d'emploi et la capacité de les utiliser).

La compétence linguistique est la maîtrise de toutes les règles de la grammaire et leur emploi effectif dans les productions écrites. La compétence communicative recouvre tout ce dont on a besoin pour faire passer le message dans une situation convenable. Par exemple l'emploi de « tu » et de « vous » quand on dit ce qu'on a à dire.

2. L'étudiant doit toujours assister au cours, car il doit être prêt à travailler dans le domaine de l'oral et de l'écrit, en classe comme à la maison. Si on lui donne un devoir à faire, il faut écrire cela immédiatement sans perdre du temps. Il faut avoir le goût d'écrire, des nouvelles idées viennent quand on se met à écrire.

3. L'étudiant doit travailler toujours avec le dictionnaire et l'art de conjuguer. Le dictionnaire aide à choisir les mots justes à utiliser et à savoir l'orthographe exacte pour ne pas commettre des erreurs qui portent sur l'orthographe et le vocabulaire. Encore l'art de conjuguer aide à bien conjuguer les verbes quand on écrit. Quand l'étudiant écrit la plupart du temps, il doit avoir en tête les sources des erreurs possibles pour pouvoir les éviter en faisant du progrès en français écrit.

4. L'étudiant doit faire attention à ce qu'il écrit et doit réduire sa vitesse quand il écrit pour ne pas commettre beaucoup d'erreurs d'inattention. En plus, il doit relire ce qu'il a écrit

pour ainsi pouvoir corriger les erreurs commises qui sont dues à sa vitesse et manque d'attention lorsqu'il écrit.

Les résultats de ce travail dégagent des implications pédagogiques qu'il faut désormais considérer pour tout apprenant et tout enseignant. C'est pour dire que les erreurs sont désormais considérées comme très utiles dans le processus de l'enseignement-apprentissage parce qu'elles indiquent les aspects du français auxquels on doit faire attention pour ne plus commettre ces mêmes erreurs, et aussi pour éviter d'autres erreurs qui sont évitables pour son niveau.

## **5.2 : RECOMMANDATIONS AUX PROFESSEURS**

1. Dans la profession de l'enseignement le professeur joue le rôle de guide, qui doit, à chaque étape faire des évaluations des compétences linguistiques sur les étudiants. Ce sont ces évaluations, la plupart d'elles formatives plutôt que normatives, qui pourraient signaler aux enseignants ce que pourraient réaliser les apprenants, c'est-à-dire leur performance.

L'évaluation d'après Véronique (1995 :32) a deux possibilités d'agir comme :

Suivre des leçons enseignées par des professeurs de français pour évaluer la mise en pratique des manuels et la manière dont celle-ci favorise l'apprentissage et faire passer un test d'évaluation des compétences linguistiques en vue de mesurer le « niveau de connaissance » des élèves, usagers des manuels scolaires analysés. Le deuxième s'est avéré judicieux d'autant que les apprenants restent, à notre avis, les seuls maîtres de leur apprentissage. L'analyse des manuels scolaires de la langue est une occasion de s'interroger sur les compétences linguistiques que les étudiants auraient acquises au terme de leur cursus.

2. Le professeur doit motiver l'étudiant en l'encourageant à lire et à écrire sans oublier la maîtrise de la grammaire. Nous savons que le débutant trouve l'étude du français tellement difficile ; alors c'est la responsabilité du professeur de motiver et d'encourager ce débutant à continuer à apprendre la langue française, tout en essayant de lui faire parler et écrire.

3. Le professeur doit être prêt à corriger les fautes commises et à bien diagnostiquer leurs sources pour empêcher la répétition au lieu de condamner l'effort de l'étudiant. C'est ainsi que l'étudiant peut savoir les sources des erreurs et comment les corriger pour ne plus les commettre.

En effet, nous restons d'accord avec Robert Chaudenson (1995 :169-212) que « l'évaluation des compétences linguistiques permet de mesurer à quelle proportion un locuteur peut se tirer de situations de communication ». L'évaluation de l'apprenant permet aussi au professeur de s'auto-examiner pour ainsi améliorer son approche didactique.

4. Le professeur doit faire attention à ne pas faire des fautes lui-même. Si cela arrive, il faut les corriger aussitôt devant la classe sans avoir honte. On voit que le professeur lui-même commet parfois l'erreur devant l'étudiant et il y en a entre eux qui, au lieu de se corriger devant l'étudiant, laisse cela tomber parce qu'il a honte que l'étudiant sache qu'il a commis une erreur. Mais cela c'est tellement grave parce qu'il y a la possibilité chez l'étudiant de commettre les mêmes erreurs en pensant que ce que le professeur a écrit est correcte.

5. Le professeur, doit se considérer comme non seulement un didacticien, mais également un psychanalyste. Ayant suivi une formation pédagogique, et s'auto-formant de temps en temps, il est censé être bien qualifié pour son travail, et n'est pas un frustré ou un

raté. Alors, comme cela il aura la patience et le courage de corriger les erreurs de l'étudiant.

Le professeur doit prendre l'erreur de son étudiant comme une occasion de progresser dans l'apprentissage. En bref, le professeur doit tout faire avec amour. Cela peut être achevé avec la patience de la part du professeur. Il faut qu'il ne soit pas facilement provoqué à cause du comportement de l'étudiant; mais profiter de l'exercice de la patience pour réussir sa mission de l'enseignant, surtout que son objectif est de faire parler ses apprenants.

### **5.3 : RECOMMANDATIONS AUX AUTORITÉS DES DEPARTMENTS DE FRANÇAIS DE SSCO ET D'UDUS**

1. Les autorités du Département de ShehuShagari College of Education et UsmanuDanfodiyo University Sokoto doivent former les professeurs sans faillir à leur responsabilité administrative. Il ne faut pas employer les professeurs qui ne prennent pas leur travail au sérieux, comme on constate qu'il y a des professeurs qui ne viennent pas à la classe pour enseigner les étudiants, mais qui gaspillent leur temps à ne rien enseigner, et à bavarder tout au long de la journée dans le bureau.

2. Il ne faut pas employer des professeurs qui ne sont pas bien qualifiés pour enseigner. En plus, il faut organiser des recyclages pour les professeurs, c'est-à-dire organiser des séminaires chaque année pour les recyclages des professeurs de la langue française. Pendant ces séminaires, les professeurs préciseront la méthode à suivre et à quel niveau ils commenceront leur enseignement ainsi que la durée des cours. Il faudra aussi décider qui va enseigner quoi. Ainsi l'enseignant du français sera motivé et le taux d'erreurs commises sera réduit progressivement.

3. Les autorités des départements de la langue française de ShehuShagari College of Education et d'UsmanuDanfodiyo University Sokoto devraient aussi motiver cette équipe sur le plan moral et matériel. Les professeurs comme les étudiants ont besoin d'encouragement.

Les autorités sont requises d'encourager les professeurs sur le plan de recherche et de leur donner l'aide financière.

4. Il faut que les professeurs soient bien payés et d'être donné l'aide pour entamer de recherches. C'est aussi nécessaire de leur donner un environnement assez confortable pour travailler. Il faut que leurs salaires soient augmentés et leur donner des indemnités qui leur sont dues.

#### **5.4 : COMMENT CORRIGER LES ERREURS ?**

Les recherches sur l'erreur dans l'apprentissage de la langue française démontrent que plusieurs démarches correctives, didactiques et pédagogiques sont possibles face aux erreurs de l'apprenant. Tout d'abord, il faut dire aux apprenants qu'ils commettront normalement des erreurs à l'écrit comme à l'orale et que les erreurs sont inévitables à tout moment de l'apprentissage. Il est admis que c'est un fait naturel tout au long du processus d'apprentissage. Mais, ce qui est important, c'est d'accepter un avis bienveillant face aux erreurs.

C'est pourquoi ni les professeurs ni les apprenants ne doivent en penser négativement. Au lieu de sanctionner l'erreur ou de chercher à l'éviter, il vaut mieux la placer au centre de la démarche pédagogique. À notre avis, comme elle constitue une étape primordiale dans l'acquisition des connaissances langagières, elle est nécessaire. Donc, comment peut-on la corriger pour ne pas produire les mêmes erreurs à l'écrit ?

Pour ce faire, tout d'abord, au début d'une séance consacrée à la production écrite, il est important de faire un diagnostic des habiletés de chaque apprenant.

- C'est pourquoi il est conseillé d'explicitier clairement le caractère instructif de l'erreur au sein de la classe, pour le professeur comme pour l'apprenant.

- Il est nécessaire de prendre en considération l'influence du code oral sur le texte écrit pour la langue française dont l'écriture de mots est différente de la prononciation en vue d'éviter toute influence néfaste de l'oral sur le code écrit jusqu'à ce que les apprenants démontrent la maîtrise de la transposition du code écrit.
- Une fois que cette mise au point faite, il est conseillé à l'enseignant de s'attaquer aux erreurs sans culpabiliser et intimider ses apprenants. Pour cela, en faisant une pratique systématique et personnalisée, il doit consacrer un temps suffisant à une phase de repérage, de formulation et d'explicitation par l'apprenant de ses propres erreurs.
- Donc, quand on est en évaluation formative, il vaudrait mieux former les apprenants à s'auto-corriger et à s'auto-évaluer pour ainsi progresser dans l'apprentissage, bien à l'oral qu'à l'écrit.

En conclusion, nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de définir un contrat explicite pour l'apprenant et, au sein de la classe, de veiller à la mise en place de stratégies permettant la vigilance progressive et la responsabilité des apprenants pour pouvoir supprimer progressivement les erreurs.

## **5.5 : CONCLUSION GENERALE**

Nous sommes arrivés au bout de ce travail, dès l'introduction, notre tâche a été celle d'identifier les sources des erreurs en français écrit chez les étudiants de ShehuShagariCollege of Education et UsmanuDanfodiyoUniversity, Sokoto.

Les résultats de cette étude nous ont permis de constater deux types majeurs d'erreurs. Il y a d'abord les erreurs « inter-langue » c'est-à-dire les erreurs dues au fait que l'étudiant parle déjà sa langue maternelle et l'anglais, langue officielle du Nigeria.

Le corpus d'observation qui constitue des productions écrites d'un groupe-témoin a permis de resserrer la problématique de la recherche autour de la notion d'erreur et de nous concentrer essentiellement sur son statut et son rôle comme indicateur des difficultés scripturales et du niveau de maîtrise grammaticale. Ce travail a permis de comprendre l'intérêt d'une analyse d'erreurs lexicales combinant la réflexion linguistique et une visée didactique de la part du correcteur (enseignant). À la suite, il nous est devenu possible de mieux orienter la réflexion sur les activités didactiques portant sur les domaines les plus problématiques pour les apprenants à savoir les lexiques, la sémantique et la syntaxe.

Ensuite, le deuxième type d'erreurs qui est l'erreur « intra-langue ». Il s'agit ici d'erreurs qui sont causées par le fait que l'étudiant n'a pas bien maîtrisé les règles d'utilisation de la langue française. Parmi ces erreurs se trouvent les erreurs de « sur-généralisation ». Il s'agit d'erreurs où l'étudiant applique de manière inappropriée des règles de la grammaire française. Les résultats de cette étude dégagent des implications pédagogiques, d'abord, les erreurs indiquent au professeur les aspects de la langue française qu'il faut travailler d'avantage avec l'étudiant.

Les résultats indiquent aussi aux professeurs la nécessité de tenir compte des deux langues que l'étudiant parle déjà et de mettre l'étudiant en garde contre l'influence possible de ces deux langues sur le français, la langue d'apprentissage pour l'étudiant. Il faut aussi montrer que les erreurs sont très utiles parce qu'elles indiquent les aspects du français auxquels l'étudiant doit faire attention pour pouvoir avancer dans son apprentissage.

Enfin, nous avons découvert combien l'étude des erreurs est utile aussi bien pour le professeur que pour l'étudiant. Donc, les erreurs ne doivent plus être considérées comme des obstacles, des situations inutiles ou mauvaises pour les apprenants. Au contraire, un bon professeur doit scruter les erreurs de ses étudiants comme signe de la créativité dans la langue cible et bien qu'elle soit parfois fautive, elle indique le processus cognitif chez

l'étudiant et pour le professeur de se rendre compte de ce fait et d'utiliser les erreurs comme point de départ pour la connexion d'inter-langue de ses étudiants.

Nous souhaitons à tous ceux qui liront ce travail du succès dans l'application de nos suggestions.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Ahukanna, et al (1981). *The Modern Language Journal: Inter and Intra lingual Inference Effects in learning a third language*. Vol. 65 No 3. Atuma.

Ahukanna, J.G.W. (1988). *A Cognitive insight: Creativity in language written performance*. Presented at the 9th LAN Conference at Obafemi Awolowo University: Ile-Ife.

Anasiudu, B.N (2003). *The under pedagogic problems of English Language in Nigeria: A Diachronic view*. Enugu: Magnet Business Enterprises.

Awobuluyi, O (1999). *Language Education in Nigeria: Theory, Policy and Practice*. Nigeria: Fafunwa Foundation.

Bondot, B. (1967). *L'Orthographe française : traité théorique et pratique avec des travaux d'application et leurs corrigés*. Paris: Nathan Université.

Brann, C. M. (1970). *An Essay in Error Analysis: Dictation as an Oral Test*. French Curriculum development in Anglophone Africa. Nigeria

Chaudenson, R. (1995). *Vers un outil d'évaluation des compétences linguistiques en français dans l'espace francophone: langues et développement*. Paris: Didier.

Chomsky, N. (1977). *Dialogue avec Mitsou Ronat*. Paris : flamarion.

Conseil de l'Europe (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL): apprendre, enseigner et évaluer*. Paris: Didier.

Corder, P. (1967). *The Significance of Learners Error*. Paris: Hachette.

Corder, P. (1973). *Introducing applied linguistics. Harmondsworth: Penguin Education*. Paris : Didier.

Dictionnaire Universel. (2008). (5e ed). Paris: Hachette.

Germain D. (1993). *Evolution de d histoire des langues: 5000 ans d'histoire* Paris: CLE International.

- Grand Dictionnaire Encyclopédique (1983). Vol 4, Larousse : Paris.
- Haigh, A. (2008). *The art of teaching: Big ideas, simple rules*. Edinburgh : Pearson Education Limited.
- Hymes, D.H. (1984). *Vers la compétence de communication* .Paris :Credif- hatier.
- James, C. (1971). *The Exaltation of Contrastive Linguistics*. Britain: Cambridge University Press.
- Le Clerc, Jacques (2003). <<Nigeria>> dans *l'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, Université Laval.
- Le Clerc et al (1992). *Les driots linguistiques dans 129 états du monde <<Description thématique>> Montréal, rapport déposé à l'office de la langue française*. Paris :Edicef.
- Méthodologique. (1999). Dans le petit dictionnaire larousse. (Vol 2.). Extrait de <http://www.larousse.fr/dictionnaire/français/petit>.
- Michael, O. (1971), <<*The teaching of French and German in Nigeria Secondary Schools*>>. Ibadan: Heinemann educational books Limited.
- Moirand, S. (1990). *Enseigner à communiquer en langue étrangère* .Paris : Hachette.
- Obanya, P. A. (1970). *French Curriculum in Anglophone Africa: "The Teaching of Spoken French Guide to Special Difficulties of Nigeria Studies"*. A symposium and Guide in CMB. Ibadan: Brann.
- Okereke, C. (1991). *Le type de Fautes dans le Français Ecrits des élèves en deuxième année de Français à l'école normale supérieure d'Alvan dans la ville d'Owerri*. Un projet écrit par une étudiante de L'Université de L'Etat d' Abia.
- Petit Dictionnaire* (1991). *A Non Contrastive Approach to error Analysis*. Nigeria:
- Richard J, (1991). *A Non contrastive Approach to error Analysis*. Nigeria: Cambridge University Press.
- Rojas, C. (1971). *L'analyse des fautes*. Paris: Hachette.
- Semantique. (2016). Dans le dictionnaire mediadico. (4<sup>e</sup>ed.). Extrait de <http://www.mediadico.com/dictionnaire/définitions/sémantique>.
- Sonou, K. (2009). *Initiation à la linguistique*. Porto-Novo: Edition Sonou d' Afrique
- St Jean F. (1962). *Psychologie, Approche, travaux et methods d approche*. France: Nancy Cedex.
- Syntaxe. (1687). Dans le dictionnaire de l'académie français. (8<sup>e</sup>ed). Extrait de <http://www.dictionnaire-académie.fr>.
- Tez J. (1968). *Les demarches methodologiques*. France: Nancy Cedex.

Veronique, D. (1995) *Le développement des connaissances grammaticales en français langue 2 : implications pour une évaluation*. Aix en provence : l'université de provence.

## **APPENDICE I :EXAMEN DE SSCOE**

**SHEHU SHAGARI COLLEGE OF EDUCATION SOKOTO**

**DEPARTMENT DE FRANCAIS**

**NCE III EXAMEN DU DEUXIÈME TRIMESTRE SESSION 2015/2016**

**INSTRUCTION: REPONDEZ Á TOUTES LES QUESTIONS**

1. Quelle est la différence entre le passé composé et l'imparfait? (10points)
2. Conjuguez le verbe "prendre" au future simple. (10points)
3. En employant "il faut que" conjuguez le verbe "sortir" au subjonctif present (10points)
4. Traduisez les phrases suivantes en français:
  - a. He is going to eat now
  - b. He is busy reading.
  - c. We played football.
  - d. They dressed up.
  - e. Aisha and Halima came. (10points)
5. Faites des phrases suivantes en français:
  - a. Derrière
  - b. Sur
  - c. Á coté de
  - d. Devant
  - e. Sous(10points)
6. Conjuguez le verbe "se lever" au passé composé. (10points)

**APPENDICE 2 : RÉPONSES COMME DANS TABLEAU 1, 2 AND 3**

**TABLEAU 1: ECHANTILLON D'ERREURS SUR LES VERBES**

i.	He is going to eat now.
	Il va manger menna.
ii.	He is busy reading.
	Il est occupé, il lit.
iii.	We played football.
	Nous avons joué football.
iv.	They dressed up.
	Ils se sont habillés bien.
v.	Aisha and Halima came.
	Aïcha et Halima sont venues.

**TABLEAU 2: ECHANTILLON D'ERREURS SUR LES PREPOSITIONS**

i.	Derrière:
	Mon père est derrière la maison.
ii.	Sur:
	Le cahier est sur la table.
iii.	A côté de:
	Il est à côté de la maison.
iv.	Devant:

	Regarder moi Aminu, je suis devant de tois.
v.	Sous
	Sous mon voiture, il y a l'argent.

**TABLEAU 3: ECHANTILLON D'ERREURS SUR L'ORTHOGRAPHE**

i.	Il va mangementna.
ii.	Il est occupy, il lire.
iii.	Nous avons joure au football.
iv.	Le professor est devant la salle de classe.

**APPENDICE 3: EXAMEN D'UDUS**

**DO NOT WRITE ANYTHING ON THE QUESTION PAPER**

**USMANU DANFODIYO UNIVERSITY, SOKOTO**



**FACULTY OF ARTS AND ISLAMIC STUDIES  
DEPARTMENT OF MODERN EUROPEAN LANGUAGES & LINGUISTICS  
SECOND SEMESTER EXAMINATION 2016/2017 SESSION**

---

**COURSE CODE:** MEL 408

**COURSE TITLE:** Applied Linguistics in teaching French II

**TIME ALLOWED:** 2 hours

---

**Instruction:** Répondez seulement à QUATRE questions

1. Quelles sont les trois phases des courants de recherche qui aident l'apprentissage et l'acquisition d'une langue seconde quelconque.
2. Dans le processus d'apprentissage d'une langue seconde, Stephen Krashen a développé un certain nombre de théories. Faites un développement concis et précis sur ces hypothèses.
3. Quelles sont les quatre principes de base que Krashen énumère pour comprendre ce qu'il appelle l'approche naturelle dans l'enseignement de la langue seconde.
4. Selon le fondement contenu dans le 'Cadre Européen Commun de Référence Linguistique, (CECRL), les apprentissages sont regroupés en cinq compétences langagières complémentaires. Faites un développement sur ces compétences.
5. Selon Bruner 'Les behavioristes estiment qu'on apprend la langue seconde comme la langue première par imitation, mais que la langue première est inhibitrice'. Expliquez.

**APPENDICE 4: RÉPONSES COMME DANS TABLEAU 4, 5 AND 6**

**TABLEAU 4: ECHANTILLON D'ERREURS SUR LE LÉXIQUE**

i	L'hypothèse de moniteur (monitor hypothese)
ii	.....de l'apprentissage de la langue étranger vis-a-vis langue des pays étranger.
iii	Nous avons vu qui l'inguistiqueappiquée a plusieurs domaines.
iv	.par l'exemple,linguistique peut-être....
v	.le filtre doit être à la bas pour être apprendre une autre langue.

**TABLEAU 5: ECHANTILLON D'ERREURS SUR LA SYNTAXE**

i.	.....aune niveaux certains qu'on peut.....
ii.	.....pour petit frères qu'il n'a pas commant parle.
iii.	Il n'est pas connait que qu'il a dit,mais petit a petit il va.
iv.	L'hypothese entre linguistique c'est un aprrant entre deux langue et il va aprrant sur sa mémoire si c'est pas sa il va oublier par exemple comme nous les eleves apprenant la langue.
v.	Comprehension orale(CO) qui permet la personne s'expriment et compose orale.

**TABLEAU 6: ECHANTILLON D'ERREURS SUR LA GRAMMAIRE**

i.	.....le construction de la creative mais krashen parle de l'hypothese de moniteur,lekrashen parle sur ça dans les annee (1977,81/82),en conclusion les grandes courants.....
ii.	La première lère phase qui intervient avant 1965
iii.	C'est une processus consciemment faites et formel avec des connaissances
iv.	Cette phrase est concerne avec le modèle.
v.	Dans une 1950, les behaviouristes introduissent cette phases pour langue étrangère.